

ÉCOTOURISME, UN OUTIL DE GESTION DES ÉCOSYSTÈMES

par

Laurent Denais

essai présenté au Département de biologie
en vue de l'obtention du grade de maître en écologie internationale
(maîtrise en biologie incluant un cheminement de type cours en écologie internationale)

FACULTÉ DES SCIENCES
UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

Sherbrooke, Québec, Canada, juin 2007

Sommaire

Depuis toujours les industries créées par l'Homme ont eu des impacts sur l'environnement. L'industrie touristique n'échappe pas à cette règle. En effet, le tourisme est devenu une activité de plus en plus accessible et s'est ainsi développé avec le temps pour devenir une activité de masse. Cette activité devient alors une menace pour les milieux fragiles puisqu'elle représente une pression trop grande par rapport à la capacité d'accueil du milieu. Le passage répété des visiteurs sur les terres d'accueil, l'utilisation des ressources naturelles sans souci de la durabilité de ce bien de consommation, l'augmentation des déchets générés par la consommation, sont autant d'impacts négatifs sur les écosystèmes et pouvant se répercuter de différentes façon sur les communautés locales.

Face à ces différents problèmes, un besoin urgent de remédier à ces impacts s'est fait ressentir chez les touristes. Ces derniers recherchent un contact avec la nature et les différentes sociétés sans pour autant porter d'impact négatif sur le milieu visité. Ainsi, différentes formes de tourisme ont fait leur apparition proposant chacune des avantages et des inconvénients, mais se basant toutes sur le principe du « tourisme vert » qui favorise le contact avec la nature. Pourtant dans un contexte de développement durable, la notion d'écotourisme semble s'imposer comme la meilleure solution pour joindre environnement et développement. Ainsi, depuis une trentaine d'année, l'écotourisme s'est fortement développé à travers le monde. Les nombreux avantages que présente cette activité, comme de faire bénéficier les populations locales des revenus générés par le tourisme, ou encore de protéger des aires naturelles, ont su faire de l'écotourisme une activité grandissante et reconnue des touristes amateurs de grands espaces et soucieux de la protection de l'environnement.

Cependant, avec le temps et l'accumulation des expériences en ce domaine, il s'est avéré que l'écotourisme ne répondait pas toujours aux véritables exigences d'un développement durable. De cette manière, l'écotourisme pouvait même entraîner des problèmes identiques à ceux du

tourisme de masse. Ainsi, de nombreux auteurs se sont penchés sur le véritable sens que pouvait prendre l'écotourisme lorsque celui-ci était intimement lié aux principes du développement durable. Ces auteurs ont alors recherché les différentes définitions qui ont été attribuées à l'écotourisme et ont pu dégager quatre « métaprinipes » définissant l'écotourisme. Ces « métaprinipes » ont alors été mis en parallèle avec les principes fondamentaux du développement durable, c'est-à-dire qu'ils proposent une approche environnementale, une approche économique et une approche sociale de l'écotourisme. C'est en le remaniant de la sorte, que le terme « écotourisme » a pu être recadré dans son sens premier, à savoir un outil de développement durable.

Grâce à cette analyse, il est apparu qu'il n'existait pas de véritable méthode pour effectuer un projet d'écotourisme durable, et que la pratique ne peut pas répondre strictement aux règles de la théorie. Ainsi il a été déduit de l'analyse, trois principes fondamentaux qu'il est primordial de garder en tête lors de la mise en place d'un projet écotouristique : intégrer les communautés locales au projet dès son élaboration; établir une communication claire entre tous les acteurs et intervenants prenant part au projet; mettre en place des critères de suivi et des indicateurs de réussite du projet. En intégrant ces trois principes dans le fil directeur du projet d'écotourisme, on augmente considérablement ses chances de répondre aux véritables besoins d'une communauté tout en effectuant un développement durable viable et ainsi préserver l'écosystème récepteur.

Remerciements

La réalisation de cet essai n'aurait pas pu se faire sans l'aide et les différentes interventions de bien des personnes. Ainsi je souhaite remercier ici ma directrice de projet Colette Anseau pour son esprit critique, qui m'a permis de toujours suivre le cheminement de ma pensée, de même que Caroline Cloutier qui a toujours répondu à mes problèmes de logistique.

Je voudrais également sincèrement remercier Antoine et Laure pour la relecture de cet essai et pour leurs conseils avisés.

Enfin, je remercie toutes personnes ayant participé de près ou de loin à la réalisation de cet essai.

Table des matières

| | |
|---|------------|
| SOMMAIRE | i |
| REMERCIEMENTS | iii |
| TABLE DES MATIÈRES | iv |
| LISTE DES TABLEAUX | v |
| LISTE DES FIGURES | vi |
| INTRODUCTION | 1 |
| CHAPITRE 1 - Du tourisme à l'écotourisme | 5 |
| 1.1 Le tourisme à l'échelle mondiale..... | 5 |
| 1.2 Les formes de tourisme..... | 8 |
| 1.3 Les impacts du tourisme | 9 |
| 1.3.1 Les impacts environnementaux..... | 9 |
| 1.3.2 Les impacts économiques | 9 |
| 1.3.3 Les impacts sociaux et culturels..... | 9 |
| CHAPITRE 2 - L'écotourisme | 23 |
| 2.1 Définition de l'écotourisme | 23 |
| 2.2 L'importance de l'écotourisme | 27 |
| 2.3 Écotourisme et protection de l'environnement..... | 29 |
| 2.4 Impacts et limites de l'écotourisme | 30 |
| 2.4.1 Impacts sur les écosystèmes..... | 30 |
| 2.4.2 Impacts sur l'économie | 31 |
| 2.4.3 Impacts sociaux..... | 32 |
| 2.4.4 Limites de l'écotourisme..... | 34 |
| CHAPITRE 3 - Écotourisme, et développement durable | 38 |
| 3.1 Valorisation de la conservation de l'environnement..... | 41 |
| 3.2 Contribution équitable au développement économique local | 41 |
| 3.3 Prise en compte et réponse aux besoins des communautés hôtes | 42 |
| 3.4 Génération d'une expérience touristique authentique et responsable | 43 |
| CHAPITRE 4 - Le Chemin écotouristique de la région Huista, un exemple concret d'écotourisme au Guatemala | 47 |
| 4.1 Aspect environnemental | 49 |
| 4.2 Aspect économique..... | 51 |
| 4.3 Aspect social | 54 |

| | |
|------------------------|-----------|
| CONCLUSION..... | 57 |
| RÉFÉRENCES..... | 60 |

Liste des tableaux

| | | |
|-------------|---|----|
| Tableau 1.1 | Impacts sociaux et culturels du tourisme dans les communautés hôtes | 17 |
| Tableau 2.1 | Quelques définitions de l'écotourisme régulièrement citées dans la littérature | 24 |

Liste des figures

| | | |
|------------|--|----|
| Figure 4.1 | Situation de la zone d'exploration minière et du chemin écotouristique de la région Huista..... | 53 |
|------------|--|----|

Introduction

Le tourisme est au premier rang des industries en expansion rapide (Secrétariat de la Convention sur la Diversité Biologique, 2004). De nombreux auteurs considèrent le tourisme comme une solution au développement économique des pays pauvres (OMT, 2002a ; OMT, 2004), et a très souvent été considéré comme la solution à tous les problèmes sociaux, économiques et environnementaux, aussi bien pour les entrepreneurs de cette industrie que pour les communautés d'accueil (Ziffer, 1989). Cependant, malgré l'incessant discours élogieux sur le tourisme, les acteurs internationaux reconnaissent tout de même que :

« Le tourisme a des conséquences sociales, économiques et environnementales importantes et complexes, qui peuvent présenter à la fois des avantages et des coûts pour l'environnement et les communautés locales » (Sommet mondial de l'écotourisme, 2002, p.1).

En effet, le tourisme constitue une source de perturbation croissante des écosystèmes fragiles. Ses impacts sociaux, économiques et environnementaux sont considérables et complexes, surtout parce que le tourisme se concentre sur des sites naturels et culturels vulnérables (Secrétariat de la Convention sur la Diversité Biologique, 2004). Ainsi, ces sites se fragilisent d'année en année par un tourisme de masse favorisant la surconsommation des ressources naturelles, et par le développement d'infrastructures touristiques répondant à une demande toujours grandissante (Manier, 2005). De plus, il se peut que les gains à court terme provenant du tourisme prennent le pas sur les considérations environnementales à long terme, notamment en ce qui concerne la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique. Cet aspect est particulièrement important dans les régions sous-développées, là où le tourisme est en constante augmentation et où la biodiversité est la plus grande. Paradoxalement, les écosystèmes et les ressources biologiques naturelles qui peuvent être menacés par le développement du tourisme, fournissent les biens et services mêmes qui sont à l'origine de cette industrie (Secrétariat de la Convention sur la Diversité Biologique, 2004).

Il apparaît donc primordial de veiller à ce que le tourisme se développe en harmonie avec les considérations environnementales et les écosystèmes, et qu'il tienne compte de la capacité de support du milieu naturel, afin que les sites d'attrait touristique perdurent. Dans un tel contexte, de nouvelles formes de tourisme sont apparues ces dernières années et semblent répondre au besoin qui se fait sentir. Ainsi, ce tourisme soucieux de la pérennité des sites peut se résumer sous l'appellation « tourisme durable » (Tardif, 2003). Il est à noter que le tourisme durable ne permet pas seulement de garder des sites touristiques en état, mais il répond également à une demande des populations locales à être considérées et impliquées dans l'établissement de projets touristiques.

De cette manière, le tourisme durable peut générer des emplois et des revenus, entraînant alors une plus grande incitation à la conservation. En outre, il permet d'accroître la sensibilisation du public à la multitude de biens et services dispensés par la diversité biologique, ainsi qu'à la nécessité de respecter les connaissances et les pratiques traditionnelles. Le tourisme durable peut donc être considéré comme une alternative qui engloberait les préoccupations économiques et environnementales. Toutefois, l'expression « tourisme durable » reste très générale, et de nombreuses possibilités de mise en pratique peuvent répondre à ce terme. Il existe cependant une branche plus connue du tourisme durable, communément appelée « écotourisme », qui a vu le jour il y a une trentaine d'années.

L'écotourisme est devenu une activité importante dans les aires naturelles du monde entier (Drumm et Moore, 2002) car il semblait répondre pleinement aux différents problèmes liés au tourisme de masse. Dans une vision générale, l'écotourisme devait produire des revenus destinés à la conservation de la biodiversité et apporter des bénéfices économiques aux communautés locales, tout en permettant aux « écotouristes » d'apprendre l'importance de la conservation de la biodiversité et des cultures locales. Toutefois, depuis son apparition, le terme « écotourisme » s'est vu définir de multiples façons. Ces définitions, au lieu de clarifier ce qu'était réellement l'écotourisme à son origine, ont eu pour effet contraire de compliquer la

vision du domaine. Ainsi de nombreuses personnes de l'industrie touristique ont profité de la bonne image qu'avait l'écotourisme pour présenter leurs activités comme étant « écotouristiques », attirant ainsi une clientèle voulant se donner bonne conscience.

Face à cela, il semblerait pertinent d'établir une grille d'analyse pour tout projet à caractère touristique qui permettrait de définir clairement les véritables projets d'écotourisme. Ainsi, Gagnon et Gagnon (2006a) proposent que cette grille réponde aux questions suivantes : Le projet est-il écologiquement soutenable ? Socialement viable ? Économiquement durable ? À quelles conditions l'écotourisme peut-il créer une richesse collective, une plus-value sociale ? Comment les écosystèmes seront-ils modifiés par le changement ou le projet proposé ? Enfin, quels mécanismes de suivi permettront de savoir si les faits correspondent aux engagements et promesses ?

Ainsi, le présent essai vise à replacer le sens initial que l'on donne à « l'écotourisme » dans un contexte de développement durable. Dans cette perspective, nous tenterons de répondre à la question suivante, à savoir si « l'écotourisme peut-être considéré comme un outil de gestion des écosystèmes ? »

Tout au long du document, les termes « développement durable » et « écosystèmes » seront fréquemment utilisés. Afin de diriger le lecteur, nous proposons ici une interprétation des deux termes. Le concept de développement durable relève d'une vision reposant sur la relation entre le développement et la conservation. Il s'appuie sur le caractère limité des ressources, sur la capacité de support des écosystèmes de même que sur le respect des générations futures. Selon la Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement, le développement durable est une forme de développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs (CMED, 1988). Ainsi, le développement durable, pour être une réussite, doit englober les quatre secteurs suivant : le secteur environnemental, le secteur économique, le secteur social et le secteur politique.

Un écosystème est selon Likens (1995), citée dans Lévêque (2001) « *a spatially explicit unit of the earth that includes all of the organisms, along with all components of the abiotic environment within its boundaries* ». Lorsque l'on regarde cette définition on peut se demander si celle-ci inclut la dimension de l'être humain. Christian Lévêque (2001) dans son ouvrage *De l'écosystème à la biosphère*, reprend l'origine et l'évolution du concept d'écosystème, et met en avant les différences entre les auteurs sur le fait d'inclure cette dimension de l'être humain dans leur définition de l'écosystème. Comme il n'existe pas de consensus bien défini sur le sujet, le terme « écosystème », dans le travail présent, inclura aussi bien la notion de ressources naturelles en tant que telle, que la dimension humaine, c'est-à-dire impliquant les interactions d'humain à humain, et les interactions avec son milieu naturel.

Ainsi, après avoir dépeint la place du tourisme dans le monde et après avoir décrit les différents impacts engendrés par l'industrie, nous tenterons d'analyser par quels moyens l'écotourisme s'est présenté comme une réponse à la demande des consommateurs concernant un tourisme plus écologique, plus équitable et plus responsable. Pour beaucoup, l'écotourisme apparaissait comme la solution adéquate à cette demande, et le considéraient comme du développement durable en tant que tel. Cependant, nous verrons que la mise en place d'un projet écotouristique ne signifie pas forcément « développement durable », et nous verrons aussi qu'un projet écotouristique, peut à long terme, se muter en un tourisme conventionnel voir même un tourisme de masse. De cette manière, pour certains auteurs, l'écotourisme n'apparaît plus comme la solution idéale de lier environnement et développement si celui-ci n'est pas envisagé comme un projet de développement durable. En effet, plus d'un auteur se demande si l'écotourisme est réellement compatible avec les mécanismes du marché, s'il peut apporter des changements significatifs dans la façon de penser et de faire le tourisme, c'est à dire dans une perspective de développement durable et viable des individus, des territoires et des communautés.

Chapitre 1

Du tourisme à l'écotourisme

1.1 Le tourisme à l'échelle mondiale

Hall (1991) définit le tourisme comme le déplacement temporaire et de courte durée de non-résidents allant d'une destination vers une autre. Déjà ici, on remarque que d'après cette définition, le tourisme est susceptible de causer un certain nombre d'impact sur la destination et sur la route empruntée. En effet, le tourisme est habituellement centré sur des activités de loisir et de récréation et est généralement perçu comme étant multidimensionnel, c'est-à-dire qu'il existe une interaction directe avec le milieu naturel (dimension physique), avec les communautés locales (dimension sociale et culturelle) et qu'il génère des devises (dimension économique et politique).

Le tourisme fait partie du droit de chacun à la mobilité comme il est défini par la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Pendant des siècles, les hommes voyageaient très peu ; seuls les artistes, les hommes de sciences et quelques privilégiés par la fortune pouvaient se le permettre. D'autres par contre voyageaient par obligation, ce fut le cas des marchands, des soldats, des pèlerins, etc. C'est à compter des années trente et de la promulgation de lois de sociétés améliorant la qualité de vie des travailleurs des pays développés, que le tourisme moderne a réellement pris son envol (Giguère, 1999). Il est par la suite devenu une activité de masse, voire un bien de consommation et de productivité comme un autre, avec toutes les conséquences que cela implique.

L'avènement des moyens de transport modernes, tels les chemins de fer et l'aviation, et l'évolution sociale comme la réduction du temps de travail et l'élévation générale du niveau de

vie, ont permis au tourisme de connaître une importante progression dans les pays développés (Giguère, 1999). Le tourisme est devenu une pratique qui s'est généralisée au niveau mondial et a suscité la création d'organismes spécialisés à l'échelle nationale et internationale tel que l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) qui dépend de l'Organisation des Nations Unies (ONU). Son impact sur les sociétés, qu'il s'agisse du pays de départ ou du pays visité, et sur l'environnement naturel en fait un enjeu économique important. Il est caractérisé par le déplacement et le mode de transport, par la durée du séjour, par l'objectif qui le motive et par l'ensemble des activités de production de la consommation qu'il induit.

Le tourisme ne cesse d'augmenter d'année en année, et l'industrie touristique du XXI^e siècle est en passe de devenir la plus grande industrie mondiale (Richter, 1989 ; Page et Dowling, sous presse, cité dans Dowling, 2006). Sa croissance devrait pousser l'industrie touristique à assumer des responsabilités de plus en plus importantes en raison de ses impacts considérables, que ce soit sur l'économie, sur la société ou sur l'environnement. Les prévisions de l'Organisation Mondiale du Tourisme présentées dans le document *Tourisme : Horizon 2020* (OMT, 2002b) sont les seules prévisions à long terme qui aient été faites sur le tourisme. Sur cette période, et à plus long terme encore, la performance du secteur du tourisme sera à l'évidence influencée par l'évolution sociale, les développements politiques, la croissance économique, les changements environnementaux et les tendances démographiques. Il n'existe toutefois, à l'heure actuelle, aucune analyse de l'effet de ces différents facteurs sur la croissance du tourisme après 2020 (OMT, 2002b).

Cependant, *Tourisme : Horizon 2020* prévoit que les arrivées internationales dans le monde augmenteront en moyenne de 4,1% par an, pour atteindre un total de 1,56 milliard en 2020, la croissance la plus rapide devant avoir lieu au Moyen-Orient (7,1% par an) et la plus lente en Europe (3% par an). A plus long terme, au delà de 2020, il semble certain que ces taux vont diminuer (OMT, 2002b) (si le taux de croissance mondial de 4,1% par an devait se maintenir jusqu'en 2100, le nombre total des arrivées internationales atteindrait 40 milliards, soit probablement quatre fois la population mondiale à cette date).

L'OMT indique que les touristes du XXI^e siècle voyageront plus loin pour leurs vacances. La Chine sera la destination privilégiée en 2020, tout en devenant aussi le quatrième marché générateur de touristes pour les autres pays (Dowling, 2006). D'autres destinations appelées à franchir de grands pas dans l'industrie touristique sont la Russie, la Thaïlande, Singapour, l'Indonésie et l'Afrique du Sud. Le développement et la mise en marché des produits touristiques seront plus étroitement liés et devront se baser sur ce qui motivera principalement les déplacements au XXI^e siècle : le divertissement, la participation à des activités stimulantes et l'éducation (Dowling, 2006).

Il est à noter cependant que les flux touristiques sont inégalement répartis entre les différentes régions du monde. Si l'on considère les 715 millions d'arrivées de touristes internationaux dans le monde (OMT, 2002b), l'activité touristique apparaît fortement concentrée sur un nombre relativement peu élevé de marchés et de destinations. Et si l'on s'en tient au seul aspect quantitatif (volume), l'Europe, l'Asie du Nord et du Sud-est, et l'Amérique du Nord, représentent une écrasante proportion de la demande et de l'offre. Près de 58% de l'ensemble des arrivées internationales ont lieu en Europe, 16% en Asie du Nord et de l'Est et environ 12% en Amérique du Nord (Todd, s.d.). Cela correspond à presque neuf arrivées sur dix de touristes internationaux dans le monde. Même si les voyages vers les autres régions du monde sont sans doute très importants pour les destinations concernées, comme par exemple les îles du Pacifique, ils restent négligeables à l'échelle de l'ensemble des activités touristiques sur notre planète (Todd, s.d.). Sur chacun des marchés susmentionnés, le tourisme est une fois encore fortement concentré : les quatre premiers marchés que sont les États-Unis, l'Allemagne, le Royaume-Uni et le Japon, représentent plus du tiers de toute la demande internationale, et les dix premiers (les quatre précédents plus la France, l'Italie, la Chine, les Pays-Bas, le Canada et la Belgique/Luxembourg) nettement plus de la moitié (Todd, s.d.).

Il n'est guère surprenant que la plupart des voyages internationaux aient lieu au niveau intrarégional, et plus particulièrement au niveau des sous-régions. En effet Todd (s.d.) estime

qu'environ 87% du total des arrivées internationales en Europe proviennent de l'Europe elle-même (quelque 350 millions d'arrivées), le chiffre correspondant étant de 71% pour les Amériques (92 millions d'arrivées) et de 77% pour la région Asie/Pacifique (88 millions). De même, outre cette activité intrarégionale, Todd (s.d.) stipule qu'il existe six grands flux touristiques qui dominent les voyages internationaux et représentent environ un quart du total des arrivées :

- de l'Europe septentrionale vers la Méditerranée : 116 millions
- de l'Amérique du Nord vers l'Europe : 23 millions
- de l'Europe vers l'Amérique du Nord : 15 millions
- de l'Asie du Nord-est vers l'Asie du Sud-est : 10 millions
- de l'Asie du Nord-est vers l'Amérique du Nord : 8 millions
- de l'Amérique du Nord vers les Caraïbes : 8 millions

Ces chiffres permettent de se rendre compte que l'industrie touristique tient une place très importante sur le marché économique mondial. Toutefois, il est à noter que ces chiffres englobent toutes les formes de tourisme sans distinction. Pourtant, il est nécessaire de bien distinguer les différentes formes de tourisme, puisque celles-ci ne représentent pas les mêmes impacts économiques, environnementaux et sociaux. Les paragraphes suivant traitent de ces différentes formes de tourisme et des principaux impacts que peut engendrer le tourisme de masse.

1.2 Les formes de tourisme

Selon Dowling (2006), la notion de tourisme comprend deux volets : le tourisme de masse et le tourisme alternatif. L'auteur caractérise le premier principalement par le nombre important de personnes recherchant « une réplique de leur propre culture dans des lieux institutionnalisés, avec un minimum d'interactions culturelles et environnementales dans des contextes authentiques ». L'essor du mouvement en faveur de l'environnement dans les années 1980 a coïncidé avec le développement d'un choix plus grand et plus accessible de

séjours qui, contrairement au tourisme de masse, impliquent un niveau supérieur de sensibilisation à l'environnement. Le tourisme alternatif est parfois défini comme un « tourisme à thèmes » ou un « tourisme responsable » passant par une approche plus adaptée et nuancée que celle du tourisme plus traditionnel. En effet, ce type de tourisme cherche à établir un contact plus étroit du visiteur avec l'environnement, et avec la communauté hôte pour une meilleure compréhension de la culture (Smith et Eadington, 1992).

Ainsi, on assiste à une multiplication des formules et à l'apparition de nouvelles appellations tels que « tourisme vert », « tourisme durable », ou encore « écotourisme ». La demande du client semble elle aussi s'être modifiée. On assiste en effet à une demande grandissante d'autonomie, de liberté et d'une plus large place à l'initiative de la part de ces touristes. Par ces nouveaux concepts, il devient clair que de plus en plus de personnes sont à la recherche d'expériences authentiques et privilégient la découverte de lieux plus reculés, plus tranquilles et laissent ainsi de côté les voyages organisés de groupes, ou les lieux très fréquentés (Perret, 2006).

1.3 Les impacts du tourisme

Les impacts du tourisme peuvent être positifs ou négatifs. Les ouvrages consacrés à ce sujet parlent le plus souvent d'impacts physiques sur l'environnement, considérés comme négatifs. Cependant, le tourisme n'occasionne pas que des impacts sur l'environnement, il engendre également des impacts sociaux et économiques sur les populations d'accueil.

1.3.1 Les impacts environnementaux

Les répercussions environnementales engendrées par le tourisme de masse sont connues depuis bon nombre d'années maintenant. Les impacts engendrés par le tourisme de masse sur l'environnement et les écosystèmes sont pratiquement incalculables et leurs effets néfastes sont infinis. Dans ce paragraphe, on ne décrira pas en détails ces impacts, on se contentera de

donner une vision globale des dangers du tourisme de masse sur les domaines environnementaux concernés, qui perdureront si le développement du tourisme ne se fait pas dans une optique de développement durable.

Nombre de textes parus dans l'actualité, les revues scientifiques et les revues environnementales, dénoncent les méfaits du tourisme de masse sur l'environnement. Les problèmes soulevés concernent l'utilisation non raisonnée des ressources naturelles, les différentes pollutions engendrées ainsi que la dégradation des ressources physiques. Hvenegaard (1994) décrit plusieurs impacts environnementaux nuisibles qui sont causés par le tourisme dans les aires régionales tel que le surpeuplement, la surexploitation, les activités récréatives non réglementées, la pollution, le dérangement de la faune et l'utilisation de véhicules à moteur. Koussala-Bonneton (2006) estime que chaque touriste de la Caraïbe faisant du « tourisme de masse » produit le double de déchets solides qu'un résident permanent de la même place. Parfois, les dommages provoqués par le tourisme en un lieu donné sont si sévères que toute exploitation touristique postérieure de ce lieu en est fortement compromise (Koussala-Bonneton, 2006). Il existe de nombreux exemples de l'impact négatif du tourisme de masse sur l'environnement et la biodiversité. Ce fut le cas par exemple de la ville de Negril, en Jamaïque, où le traitement déficient des eaux déversées dans la mer a été à l'origine de la pollution et de la dégradation des fonds marins. Il a conduit à la cessation des activités de plongée sous-marine et par conséquent, à l'abandon de ce site par les touristes.

Selon Butler (1980), Prosser (1994), Glasson *et al.* (1995) et Ceballos-Lascurain (1996), le tourisme contient les germes de sa propre destruction. Le tourisme peut tuer le tourisme, par exemple, en détruisant les attractions environnementales dont les visiteurs viennent profiter. La plupart des développements touristiques dans les pays en développement exercent une pression sur les ressources environnementales à l'origine même de leur activité, compromettant ainsi la pérennité de l'industrie touristique dans cette région (Carter, 1991). Glasson *et al.* (1995) déclarent que le tourisme est, de par sa nature, un agent de changement. Certains des impacts du changement peuvent être commandés, réglés ou dirigés. S'ils sont

correctement contrôlés, le tourisme aura alors le potentiel d'être une industrie renouvelable, où l'intégrité des ressources sera maintenue et même valorisée. Si ces impacts sont mal gérés, les risques de détruire les ressources mêmes sur lesquelles est établie l'attraction sont augmentés. Carter (1991) note que le concept du développement durable est très important pour le développement du tourisme puisque la destruction des ressources touristiques dans la perspective de gains à court terme limitera fortement les avantages de la mobilisation de ces ressources dans le futur.

Cependant, on a aussi vanté les bienfaits de la relation entre environnement et tourisme depuis vingt ans. Le tourisme et l'environnement sont interreliés et il semble qu'il y ait plusieurs raisons de vouloir amener la conservation de patrimoine naturel à rechercher l'appui du tourisme (Dowling 2006). En effet, Phillips (1985) mentionne que le tourisme, dans sa composante économique, constitue un argument favorable pour assurer la conservation des ressources.

1.3.2 Les impacts économiques

Dans le secteur économique, les avantages que peut apporter l'industrie du tourisme au pays d'accueil se caractérisent principalement par un apport de devises. En effet, le tourisme est un facteur de développement économique et de création d'emplois (Mbaiwa, 2003) directs et indirects dans les hôtels, les agences de voyages, les entreprises de transport et les restaurants ; il l'est également pour les guides, pour le monde du spectacle, pour les monuments, les parcs et d'autres secteurs voisins comme les assurances, la santé, le bâtiment, ainsi que l'éducation et la formation des ressources humaines (De la Morena, 2004). Le tourisme peut donc constituer un catalyseur pour le développement national et régional, apportant des emplois, des revenus et le développement important d'infrastructure bénéficiant aux gens du pays ainsi qu'aux visiteurs (Glasson *et al.*, 1995 ; Mbaiwa, 2003 ; OMT, 2004).

La campagne « Le tourisme, source d'enrichissement » lancée fin janvier 2004 par l'OMT à Madrid lors de la première Conférence mondiale sur la communication dans le domaine du tourisme (TOURCOM), avait pour but de faire prendre davantage conscience des effets positifs que le tourisme peut avoir sur la vie, la culture et l'économie. Cette campagne a permis d'établir une liste des bénéfices économiques liés tourisme (OMT, 2004). Ainsi l'OMT met en avant l'importance du tourisme dans l'apport de devise puisque qu'en 2002, les recettes rapportées par le tourisme international ont atteint 474 milliards de \$EU, devançant les exportations de produits pétroliers, de véhicules automobiles, de matériel de télécommunications, de textiles ou de n'importe quel autre produit ou service (OMT, 2004). De plus, le tourisme représente des millions de salariés de par le monde, dont la grande majorité se trouve dans de petites ou moyennes entreprises souvent à l'échelle familiale. Des études montrent que la création d'emplois dans le tourisme progresse 1,5 fois plus vite que dans toute autre branche d'activité (OMT, 2004). De plus le secteur touristique rapporte chaque année aux États des centaines de millions de dollars de recettes fiscales sous forme de taxes sur les services d'hébergement et de restauration, de taxes d'aéroport, d'impôt sur le chiffre d'affaires, de droits d'entrée dans les parcs (Mbaiwa, 2003), d'impôt sur le revenu des salariés, etc. Ensemble, le tourisme international et le tourisme interne représentent jusqu'à 10% du produit intérieur brut (PIB) mondial et un pourcentage nettement plus élevé dans beaucoup de petites nations et de pays en développement (OMT, 2004).

Bien que le tourisme en général semble représenter une activité économique intéressante pour les pays visités, certains auteurs mettent cependant l'accent sur les problèmes que peut engendrer le tourisme de masse au niveau économique. El Alaoui (2002) avance qu'au niveau macro-économique, au minimum 55 à 60% des recettes du tourisme dans le monde reviennent aux pays occidentaux. La raison en est simple : les pays occidentaux sont les premiers émetteurs de touristes, ils ont donc la maîtrise du marché touristique. Les cinq premiers tour-opérateurs du monde sont occidentaux, les cinq premières compagnies aériennes ainsi que les cinq premières chaînes hôtelières le sont également (El Alaoui, 2002). Les fusions et acquisitions que connaît le monde du tourisme ces derniers temps ne font qu'accroître le

phénomène et ce, au détriment des petites entreprises touristiques des pays en voie de développement qui ne peuvent concurrencer ces multinationales occidentales. Il arrive même que les Etats ne puissent parfois faire face à ces géants du tourisme. On peut citer, entre autres, le cas du Maroc où en 1998 l'État a cédé en gérance ou en pleine propriété une trentaine d'établissements hôteliers au groupe français Accor, numéro un mondial de l'hôtellerie, après avoir prôné pendant de nombreuses années une « marocanisation » des entreprises (El Alaoui, 2002).

Le même cas de figure se présente au Mexique, sur la côte Pacifique, où les trois quarts des établissements hôteliers appartiennent aux grandes chaînes américaines : Sheraton, Hyatt, Marriott tandis que sur la côte Atlantique, ce sont les entreprises espagnoles qui possèdent les principaux établissements touristiques : Sol, Méliá. Les Mexicains se partagent le peu qu'il reste, petites chaînes locales ou hôtels indépendants, souvent de catégories inférieures (El Alaoui, 2002).

Les gouvernements des pays du Sud ouvrent librement leurs pays aux investisseurs étrangers qui leurs font miroiter des devises alors que la réalité s'avère bien souvent différente. En effet, ce sont les États qui investissent massivement dans des infrastructures très lourdes : aéroports, ports, réseau routier, réseau de communication, voirie et assainissement, adduction d'eau, équipements sanitaires sans lesquels aucun touriste étranger ne viendrait dans leur pays. Ces infrastructures sont bien souvent construites par des sociétés étrangères et avec des matériaux importés payés en devises ce qui fait que nombre d'investissements coûteux ne permettent pas aux pays du Sud de rentrer dans leurs fonds. Entre temps, ils auront permis d'enrichir un peu plus les pays occidentaux qui ont bénéficié des contrats et des intérêts sur des emprunts contractés auprès des banques occidentales (El Alaoui, 2002).

Toutefois, il ne faut pas oublier de préciser que dans bien des cas, les dirigeants des pays concernés profitent eux aussi du système et ont intérêt à ce qu'il perdure. Dans beaucoup de pays du Tiers-monde, pour pouvoir seulement investir de l'argent étranger, il faut

obligatoirement s'allier avec la classe dirigeante (El Alaoui, 2002). Ces situations de corruption et de compromis politico-financiers, se font bien évidemment au détriment du pays et de ses habitants, dont les intérêts sont rarement la préoccupation première de la classe dirigeante.

Par ailleurs, force est de constater que le tourisme basé sur les communautés et sur la gestion durable des ressources naturelles par l'implication des communautés locales (Ashley, 1995) et qui a été adopté pour stopper le déclin de ces ressources et pour amener des devises directement à la population locale, n'a pas toujours été concluant. En effet, la plupart du temps, aucun réinvestissement significatif du revenu provenant du tourisme ne se fait dans d'autres projets qu'ils soient touristiques ou non (Mbaiwa, 2003). Ce résultat est principalement dû à un manque d'esprit d'entreprise et de personnes qualifiées dans le monde des affaires ainsi qu'à un manque de compréhension du fonctionnement du marché parmi les diverses communautés (Mbaiwa, 1999). L'inégalité de la répartition des revenus engendrés par le tourisme paraît évidente quand on compare ceux obtenus par les communautés locales et ceux des voyageurs ou des gouvernements (Mbaiwa, 2003).

Bien que l'industrie touristique fournisse l'emploi aux gens des pays d'accueil, Mbaiwa (2003) note généralement que ces emplois sont de nature précaire, peu payés et sont principalement des emplois de main d'œuvre peu qualifiée tels que conducteurs, cuisiniers, gardiens, jardiniers. D'un autre côté, le personnel expatrié occupent des positions plus importantes telles que directeur gérant, comptable, guide professionnel et chef de section, et lorsque le personnel local occupe des positions identiques au personnel expatrié, il existe des disparités salariales qui favorisent le personnel expatrié (Haralambopoulos et Pizam, 1996 ; Pantin, 1998 ; Mbaiwa, 2003).

D'un point de vue économique, il apparaît donc que le tourisme permet un développement local et régional, mais n'est pas réparti de façon équitable entre les promoteurs et les populations locales. Il semble en effet que les bénéfices engendrés par l'activité touristique

reviennent principalement au secteur privé et au gouvernement du pays d'accueil. Ainsi, le tourisme n'est pas forcément le meilleur moyen de sortir un pays du sous-développement lorsque sa stratégie de développement n'est pas établie de façon durable. De même, si le tourisme n'est pas repensé durablement on assistera toujours à des disparités entre les investisseurs étrangers et les populations locales (Haralambopoulos et Pizam, 1996).

1.3.3 Les impacts sociaux et culturels

Le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE, 2002a) présente dans son article « *How Tourism can contribute to Socio-cultural Conservation* » les différents impacts positifs que peut amener le tourisme au niveau socioculturel. Le PNUE considère le tourisme comme une force pour la paix, un renforcement pour la culture de la communauté et une mise en valeur des traditions locales. Il encourage une implication et une fierté des populations locales d'appartenance à leur région ou leur pays.

Alors qu'il est possible de mesurer et de quantifier les impacts économiques pour identifier leurs effets au niveau des finances et de l'emploi, les impacts sociaux et culturels sur les visiteurs et les communautés d'accueil ne sont souvent pris en compte que lorsque le développement touristique entraîne des oppositions locales (Page et Dowling, sous presse, cité dans Dowling, 2006). Les attitudes des résidents de la communauté d'accueil sont un élément clé de l'identification, de la mesure et de l'analyse de l'impact touristique. La perception des résidents à l'égard du tourisme peut être l'un des facteurs formant l'attrait d'une destination, tandis que les attitudes négatives peuvent servir d'indicateur de la capacité d'une région à absorber le flux touristique (Dowling, 2006).

Glasson *et al.* (1995) notent que les impacts socioculturels du tourisme dans les secteurs de destination sont associés aux changements des idées et des valeurs traditionnelles, aux normes et aux identités des personnes locales. L'environnement socioculturel des communautés d'accueil est vu comme une attraction touristique et il en subit aussi les impacts (Lindberg et

McKercher, 1997). Si les impacts deviennent défavorables, la notion de « durabilité » du tourisme sera mise en péril (Dowling, 2006). Pour l'industrie touristique, les préoccupations principales sont d'éviter que les populations locales soient aliénées ou subissent des impacts nuisibles au point d'en venir à vouloir modifier la ressource locale qui est à la base du tourisme ou d'en empêcher l'accès futur si elles en sont les gardiens (Dowling, 2006).

Dans un autre article, le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE, 2002b) a réalisé un inventaire synthétique des impacts négatifs au plan socioculturel du tourisme, qui répertorie quatre grands domaines d'impacts: l'érosion des identités et des valeurs indigènes, le choc des cultures, les pressions physiques (contact permanent avec des étrangers) entraînant un stress social, et les questions éthiques. Le tourisme associé à la marchandisation entraîne des transformations des cultures locales notamment dans la pratique des rituels religieux, les rites ethniques traditionnels, les manifestations coutumières et les festivals : qui sont souvent réduits ou folklorisés. Le résultat est une appartenance ethnique reconstruite, caractérisées par des changements de valeurs culturelles. Ainsi, les manifestations culturelles perdent aussi de leur authenticité lorsqu'elles s'adaptent au goût et aux plaisirs éphémères des touristes.

Le contact des populations locales avec les touristes peut amener l'adoption par mimétisme, de comportements étrangers à la culture locales et parfois une forme d'acculturation, telle la prolifération des fast-foods, ainsi que l'accroissement de la prostitution et de la criminalité (Koussala-Bonneton, 2006). De même, dans certains pays, on observe une tendance à la « ghettoïsation » des sites touristiques, lesquels peuvent devenir ainsi inaccessibles à la population locale. Des sentiments d'exclusion et de frustration peuvent par ailleurs se développer, conduisant parfois à des actes d'agression et de harcèlement à l'endroit des touristes. Le tourisme entraîne souvent une rencontre entre des champs socioculturels très éloignés. Il existe toujours des limites au changement du système social d'une personne ou d'un groupe et à la compatibilité avec une culture différente. Ces limites, lorsqu'elles sont franchies, peuvent entraîner un sentiments d'incompréhension profonde pouvant aller jusqu'à l'intolérance, qui dégradent la relation interculturelle. Certains comportements de touristes

(habillement, consommation d'alcool), qui ne respectent pas les normes sociales, culturelles et religieuses du pays, peuvent créer des ressentiments chez certains locaux et provoquer des réactions extrémistes (Butler, 1980 ; Prosser, 1994 ; Ceballos-Lascurain, 1996 ; PNUE, 2002b).

De plus, des études de l'OIT (Organisation Internationale du Travail) prouvent que le recours au travail des enfants est fréquent dans le secteur touristique dans des conditions le plus souvent très précaires : emplois instables, salaires minimes, peu de formation et d'opportunités de qualification. Enfin, et c'est peut être le plus inquiétant, le tourisme sexuel se développe dans de nombreuses régions du monde pour répondre à la demande d'une clientèle étrangère plus encline à enfreindre la loi à l'étranger que sur son propre territoire (El Alaoui, 2002 ; PNUE, 2002b).

Luce Proulx (2006), à partir des différents auteurs consultés, a réalisé un tableau de synthèse (Tableau 1.1) sur les impacts socioculturels possibles engendrés par le tourisme :

Tableau 1.1 Impacts sociaux et culturels du tourisme dans les communautés hôtes
(Tiré de Proulx, 2006)

| <i>Positif</i> | <i>Négatif</i> |
|--|---|
| <i>Organisation sociale</i> | |
| - Changement structurel au niveau de la communauté et de la famille (plus de femmes sur le marché du travail, changement dans la structure de l'emploi, développement d'un entrepreneuriat local, émergence de nouvelles productions). | - Emplois peu rémunérateurs et souvent saisonniers. - Ébranlement de la structure des valeurs et des liens familiaux traditionnels, et conflits de génération. |
| - Apparition d'institutions sociales (hôpitaux, écoles) et de nouvelles technologies. | |
| - Revitalisation et brassage des populations. | - Introduction de disparités socio-économiques. |

Tableau 1.1 Impacts sociaux et culturels du tourisme dans les communautés hôtes
(Tiré de Proulx, 2006)

| | |
|--|---|
| - Mobilisation des acteurs, concertation partenariat et renforcement communautaire | - Apparition d'une nouvelle classe de promoteurs ou d'entrepreneurs qui peut remettre en cause le pouvoir politique local et transformer les cultures locales. |
| | - Conflit entre différents secteurs économiques de la communauté d'accueil. - Concentration des décisions par le secteur privé et les gouvernements et exclusion des populations dans le processus décisionnel. |
| <i>Culture</i> | |
| - Renforcement et valorisation des référents culturels locaux, notamment par une mise en valeur de l'identité. | - Acculturation/déculturation : danger d'aliénation et d'assimilation des communautés d'accueil par le modèle culturel dominant : imitation et reproduction de comportements étrangers. - Tension entre culture locale et culture globale et/ou pénétration des modèles sociaux dominants : incidences sur les pratiques religieuses, les coutumes vestimentaires, les normes de conduite et les traditions vernaculaires. |
| - Apprentissage de langues, voire enrichissement de la culture. | - Érosion du dialecte local et de la culture traditionnelle. |
| - Préservation, revitalisation et mise en valeur du patrimoine, de l'artisanat local et des artisans. | - Détérioration culturelle (artisanat de mauvaise qualité, fausse antiquité) - « Folklorisation », mise en spectacle et marchandisation des particularismes culturels locaux menant à une perte de sens et d'authenticité. |
| - Valorisation de la politesse et de la courtoisie. | - Déviance accrue (désordre sexuel, drogue et alcool, délinquance, naissances illégitimes) et maltraitance des femmes et des enfants. |

Tableau 1.1 Impacts sociaux et culturels du tourisme dans les communautés hôtes
(Tiré de Proulx, 2006)

| <i>Quotidienneté</i> | |
|---|--|
| - Amélioration de la qualité de vie (apport d'emplois et de revenus, opportunités récréatives, amélioration des infrastructures), et soulagement de la misère (progrès pour les femmes et les groupes sociaux défavorisés). | - Détérioration de la qualité de vie (envahissement par les touristes, accès réduit à des beaux sites, envahissement des équipements existants, encombrement / congestion des milieux de vie, inflation des prix, usage intensif des ressources) et apparition de comportement déviants. - Modification du rythme de vie. |
| - Intensification des contacts sociaux, socialisation accrue. | - Baisse de la cohésion sociale des territoires. - Individualisme accru. |
| - Migration vers les lieux touristiques (repopulation des milieux) et enracinement des populations, surtout les jeunes, dans la communauté. | - Usure et exode des habitants des lieux touristiques. - Désappropriation territoriale et modification du sentiment d'appartenance à la communauté. |
| - Prise de conscience de ses richesses et fierté. | - Remise en question du soi, complexe d'infériorité. |
| - Développement de milieux et/ou de ressources difficiles à rentabiliser (plage, flore, faune, paysage). | - Spéculation foncière et disparition de terres. - Apparition de bidonvilles à proximité des zones touristiques. |

Un des éléments clés du tourisme pour qu'il soit durable est que cette activité apporte des bénéfices localement. L'activité touristique doit être utilisée comme un outil de développement local et régional qui s'inscrit dans des objectifs d'amélioration de la qualité de vie de la communauté et non comme une finalité à caractère exclusivement marchand (Proulx, 2006). Afin d'encourager des attitudes positives envers le tourisme, les communautés d'accueil devraient, en contrepartie, en retirer des avantages économiques et sociaux (Dowling, 2006). Ces avantages sociaux passent par une meilleure appréciation et compréhension de la culture, un héritage culturel et une fierté locale (Ross et Wall, 1999). De plus, il est primordial pour la bonne réussite d'une activité touristique, de laisser les résidents décider du niveau de tourisme qu'ils désirent recevoir, quelles pratiques culturelles ils désirent partager et des endroits où les touristes seront autorisés à visiter (Dowling, 2006 ; Proulx,

2006). Ainsi plusieurs niveaux d'implication sont possibles, depuis le développement d'infrastructures communautaires jusqu'à un partenariat ou une entreprise co-développée avec l'industrie (Brandon, 1996). Le processus décrit également comment inclure une conscientisation croissante à l'égard des impacts possibles du tourisme afin que les résidents puissent prendre des décisions éclairées quant au niveau de tourisme désiré. En effet, Glasson *et al.* (1995) notent que la perte d'autonomie locale est certainement l'effet le plus négatif du tourisme à long terme. Un riverain peut également souffrir d'une perte d'appartenance à son milieu, car son entourage s'est transformé pour s'adapter aux conditions d'une industrie du tourisme dominée par les étrangers.

Proulx (2006) propose certaines pistes de réflexion permettant un développement réduisant les impacts sociaux et culturels négatifs et multipliant les avantages des communautés d'accueil. Ainsi, l'auteur insiste sur le fait que :

« Ce développement doit être axé sur la création de créneaux territoriaux avec des activités mettant en valeur un système de représentation, voire une identité, inspiré d'une conscience historique mais fondé sur un patrimoine naturel et culturel vivant et actualisé, plutôt qu'exclusivement centré sur les monuments historiques et les traditions. » (Proulx, 2006, p.96)

Plus loin, Proulx affirme que ce patrimoine ne doit pas être l'exclusivité des touristes mais doit être ouvert aux résidents pour faciliter l'interaction visiteur/visité. Il faut de même favoriser le tourisme à petite échelle (à l'opposé d'un tourisme de masse). En fait résume-t-elle, « il convient de privilégier un tourisme alternatif (tourisme social, tourisme solidaire) où les valeurs sociales prédominent sur les retombées économiques ».

Proulx (2006) suggère également qu'il faut mettre en place des mesures pour favoriser l'ouverture d'esprit du touriste, en encourageant par exemple l'apprentissage au voyage et la sensibilisation à la culture, voire en inculquant les principes d'un « savoir-être » touriste. Il faudrait aussi envisager le développement d'activités basées sur un séjour prolongé (à

l'inverse d'éphémère) ou des séjours fréquents au même endroit, permettant l'effacement de certaines barrières psychologiques qui entravent initialement l'ouverture à l'autre et aux autres cultures.

Si le tourisme en général représente une activité intéressante d'un point de vue économique, il n'en demeure pas moins que le tourisme de masse peut avoir des conséquences indésirables sur l'environnement ainsi que sur l'organisation et le fonctionnement des populations d'accueil. En raison de son volume, il peut contribuer à la dégradation des sols, provoquer une certaine inflation économique à l'échelle locale et élargir le fossé culturel entre les communautés locales et les visiteurs (Butler, 1993; Gunn, 1991; Nelson et Harris, 1993). Cette perspective économique se révèle à l'analyse quelque peu réductrice d'un problème plus large qui doit prendre en considération d'autres facteurs d'équilibre. En effet, un processus approprié de développement serait de tenir compte non seulement des attentes des visiteurs, mais également du bien-être à long terme des collectivités d'accueil (Lindberg, 1991) ainsi que de la protection de la nature, c'est-à-dire procéder à une gestion intégrée et responsable des ressources naturelles. Dans ce sens, l'écotourisme mérite une attention particulière, non seulement parce qu'il est le secteur de l'industrie du voyage présentant la croissance la plus rapide (Ceballos-Lascurain, 1993), mais aussi parce qu'il constitue une nouvelle approche qui allie la protection des zones naturelles menacées avec l'opportunité pour les communautés locales de participer à leur propre développement (Horwich *et al.*, 1993, cité dans Lequin, 2001).

Comme nous le verrons dans la deuxième partie, il semble y avoir un certain consensus parmi les auteurs quant au fait que l'écotourisme doit prendre en considération les deux dimensions que sont la durabilité de la ressource et la participation des communautés locales à un projet de développement. L'écotourisme peut être vu comme un effort de collaboration entre les communautés locales concernées, les intervenants touristiques et les gestionnaires de parcs (l'État), pour préserver les espaces naturels qui servent de support au développement régional.

Ce type de développement induit de manière incontournable la participation des communautés locales pour le contrôle et la gestion de ces ressources.

Chapitre 2

L'écotourisme

2.1 Définition de l'écotourisme

L'écotourisme s'est développé à la suite du mouvement environnemental qui a pris forme au début des années 1980. L'intérêt grandissant du public pour l'environnement et les voyages orientés vers le plein air couplé avec la croissante insatisfaction à l'encontre du tourisme de masse, a montré à l'industrie du tourisme qu'il y avait une place pour l'écotourisme (Orams, 1995 ; Weaver, 1998 ; Honey, 1999). Il n'existe pas de consensus sur l'origine du mot « écotourisme » (Fennell, 2001). Selon certains auteurs, il serait apparu pour la première fois en anglais dans un article de Romeril en 1985 (Blamey, 2001). Cependant, l'écologiste mexicain Ceballos-Lascurain a utilisé le mot espagnol *ecoturismo* plus précocement (Fennell, 2001). Pourtant, c'est Budowski, pour un article écrit en 1976, qui est généralement cité comme le pionnier concernant le concept même d'écotourisme (Blamey, 2001; Orams, 2001; Honey, 1999). Il reconnaît que la relation entre le tourisme et l'environnement naturel tend à être conflictuelle, mais que le potentiel existe pour une relation basée sur des bénéfices mutuels. La description de cette relation ressemble à l'idée contemporaine qu'on se fait de l'écotourisme sans toutefois utiliser le terme (Blamey, 2001). Le tableau 2.1 contient un échantillon de quelques définitions que l'on rencontre fréquemment dans la littérature sur l'écotourisme. On peut remarquer que suivant les auteurs, et selon leur époque, les définitions varient. Ainsi celle de Ceballos-Lascurain proposée en 1987 (cité dans Boo, 1990) met l'accent sur une proximité recherchée avec la nature par les touristes, alors que les définitions plus récentes (voir celle de Honey, 1999) ont plutôt cherché à mettre en lumière une variété de principes associés au développement durable (Blamey, 2001). Il faut dire que le développement durable constitue le concept phare de l'époque depuis la parution du rapport

Bruntland en 1987, en passant par le Sommet de la Terre à Rio en 1992 et, plus récemment, le Sommet de Johannesburg en 2002.

Tableau 2.1 Quelques définitions de l'écotourisme régulièrement citées dans la littérature (Tiré de Tardif, 2003)

| | |
|---|---|
| Ceballos-Lascurain (1987), cité dans Boo (1990) | Forme de tourisme qui consiste à visiter des zones naturelles relativement intactes ou peu perturbées, dans le but d'étudier et d'admirer le paysage et les plantes et animaux sauvages qu'il abrite, de même que toute manifestation culturelle (passée et présente), observable dans ces zones. |
| Ziffer (1989) | Forme de tourisme qui s'inspire avant tout de l'histoire naturelle d'une région, notamment de ses cultures autochtones, qui nécessite aussi une gestion active de la part du pays ou de la région d'accueil, qui prend l'engagement d'établir et de maintenir les sites de concert avec les résidents, d'assurer une commercialisation appropriée, d'assurer l'application de la réglementation et d'affecter les recettes de l'entreprise au financement de la gestion des terres et au développement communautaire. |
| The International Ecotourism Society –TIES/ Société Internationale d'Écotourisme (1991) | Forme de voyage responsable, dans les espaces naturels, qui contribue à la protection de l'environnement et au bien-être des populations locales. |
| Union mondiale pour la nature - UICN (1996) | Voyage responsable sur le plan environnemental et visite de milieux naturels relativement peu perturbés dans le but d'apprécier la nature - ainsi que toute manifestation culturelle passée ou présente observable de ces milieux -, encourageant la conservation, ayant un impact négatif très limité et s'appuyant sur une participation active des populations locales dans le but de générer des avantages. |
| Honey (1999) | Voyages à destination de zones naturelles fragiles et intactes – habituellement des aires protégées – visant un effet négatif très limité, s'adressant la plupart du temps à des petits groupes, favorisant l'éducation des visiteurs, générant des fonds pour la conservation, supportant directement le développement économique des milieux d'accueil et la prise en charge du développement par les communautés locales et favorisant le respect des différentes cultures et des droits humains. |

Lors du Sommet mondial de l'écotourisme (2002), l'écotourisme a été défini comme une forme de tourisme durable « qui contribue activement à la protection du patrimoine naturel et

culturel, qui inclut les communautés locales et indigènes dans sa planification, son développement et son exploitation et contribue à leur bien-être ». De même, pour Drumm et Moore (2002), l'écotourisme constitue un moyen de développement autant pour les populations locales que pour les aires protégées concernées. En effet, selon ces auteurs, il s'agit d'une composante idéale au sein d'une stratégie de développement durable dans laquelle les ressources naturelles peuvent s'utiliser comme des attractions touristiques, sans pour autant leur causer de dommages. De plus, un argument fondamental en faveur de l'écotourisme réside dans l'incitation des entreprises touristiques locales à protéger les ressources naturelles pour en tirer un profit plus raisonné et durable.

Toutefois, il est évident que la gestion écologique d'un site touristique doit être effectuée par des gestionnaires compétents et responsables afin de faire perdurer le site sans qu'il ne perde de sa valeur par une exploitation intensive non réfléchie. L'écotourisme doit proposer une stratégie viable pour gagner de l'argent et, simultanément, conserver les ressources qui sont à l'origine de ce secteur. Ainsi, l'écotourisme peut être considéré comme une « activité durable » générant des revenus sans pour autant diminuer les ressources naturelles sur lesquelles elle repose (Drumm et Moore, 2002).

Dans un contexte où l'écotourisme est une pratique de développement relativement nouvelle (à peine trente ans), et qu'elle est rattachée à une industrie touristique qui jouit d'une réputation presque intouchable comme solution de survie pour les communautés fragiles affectées par les inégalités du développement (OMT, 2002a), il est facile d'attribuer le terme « écotourisme » dès qu'une activité touristique propose des excursions dans la nature. C'est notamment le cas du « tourisme de nature » et du « tourisme de nature durable », définis par Drumm et Moore (2002) de la façon suivante :

- Tourisme de nature : Se réfère au tourisme basé sur la visite des ressources naturelles. Contrairement à l'écotourisme il n'implique pas forcément la notion de protection ou de durabilité.

- Tourisme de nature durable : Se rapproche plus de l'écotourisme que le « Tourisme de nature » mais ce type de tourisme ne prend pas forcément en compte la relation directe entre le touriste et la nature mais utilise des procédés qui se veulent peu polluants. Ainsi une attraction demandant une forte mécanisation pourra être considérée comme du tourisme de la nature durable, mais crée néanmoins une distance du visiteur par rapport à l'environnement naturel.

Toutefois, certaines tendances communes se dégagent de toutes ces définitions. Dans cette perspective, Blamey (2001), Drumm et Moore (2002), Epler Wood (2002) et Tardif (2003) ont établi les principes essentiels pour mener à bien un projet écotouristique :

- Engendrer des activités touristiques de faible impact sur les ressources et les aires naturelles protégées ou non ;
- Intégrer les différents acteurs (les particuliers, les communautés, les écotouristes, les opérateurs touristiques et les institutions gouvernementales) lors des phases de planification, de développement, de mise en œuvre et de suivi ;
- Respecter les cultures et traditions locales ;
- Générer des revenus durables et équitables pour les communautés locales et pour le plus d'acteurs impliqués, y compris les opérateurs touristiques privés ;
- Produire des revenus qui seront destinés à la préservation des aires protégées ;
- Éduquer tous les acteurs engagés quant à leur rôle au niveau de la préservation et de la gestion du parcours, afin de maximiser les chances de continuation du projet sur le long terme.

Ainsi, un projet satisfaisant à tous les critères énoncés ci-dessus, participera sur le long terme à la préservation de la nature ainsi qu'aux personnes et communautés impliquées. De même, en respectant au mieux l'application de ces critères pour un projet d'écotourisme, il apparaît que celui-ci, en fonction de son objectif premier, adoptera une tendance permettant de dégager trois familles de projets : 1) ceux qui s'appuient sur la demande touristique, 2) ceux qui insistent sur la ressource à protéger, 3) ceux qui mettent de l'avant la communauté d'accueil (Lequin, 2001).

En regard de tous ces éléments, nous pouvons établir ici une définition de l'écotourisme que nous adopterons pour le reste de l'analyse :

L'écotourisme, permet de faire, dans les espaces naturels, des voyages qui minimisent la dégradation de l'environnement et favorisent le bien-être des autochtones. Il doit également contribuer activement à la protection du patrimoine naturel et culturel, en incluant de près les communautés locales et indigènes dans sa planification, son développement et son exploitation. Enfin, il doit être considéré dans son ensemble, et dès sa planification, comme une activité de développement durable.

2.2 L'importance de l'écotourisme

Comme nous l'avons vu en première partie, depuis ces vingt dernières années le tourisme a connu une croissance très importante. Il semblerait que, de tous les domaines du tourisme, c'est le tourisme de nature, et notamment l'écotourisme, qui ait connu la progression la plus importante, et plus particulièrement dans la zone des tropiques (Drumm et Moore, 2002). D'après l'OMT, de toutes les dépenses liées aux voyages internationaux, environ 7% sont attribuables au tourisme de nature (Ceballos-Lascuráin, 1993). De plus, tandis que le tourisme en général augmentait à un taux annuel de 4%, les voyages dans la nature ont crû à un taux annuel de 10 à 30% (Drumm et Moore, 2002). Les principales destinations des clients des

opérateurs d'écotourisme travaillant avec l'étranger et ayant leur siège aux États-Unis, montrent les préférences suivantes (Higgins, 1996) :

- Amérique centrale, 39% ;
- Amérique du sud, 25% ;
- Amérique du nord, 18% ;
- Mexique et Caraïbes, 5% ;
- Autres secteurs, 13%.

Ainsi l'écotourisme connaît une croissance annuelle oscillant entre 10 et 15% selon l'OMT (OMT, 2001).

L'attrait pour les sites naturels semble être en rapport direct avec l'intérêt croissant pour l'environnement (Drumm et Moore, 2002). Plus le public est informé de la fragilité de l'environnement, plus il prend conscience des enjeux écologiques, plus il veut en savoir sur les espèces en danger, les habitats menacés et désire comprendre les enjeux de la conservation des écosystèmes (comme par exemple la forêt tropicale amazonienne), à travers sa propre expérience sur le terrain (Drumm et Moore, 2002). Ainsi, les touristes souhaitent évaluer dans quelles mesures ils peuvent se rendre utiles pour la conservation de la biodiversité. Face à cette augmentation de l'intérêt pour le tourisme de nature, l'industrie touristique a dû s'adapter à ces nouvelles conditions de marché en proposant, pour certaines agences, davantage d'excursions dans la vie sylvestre que de séjours à la mer. En outre, un nouveau type d'agence se spécialisant dans les voyages de nature et d'écotourisme a commencé à se développer. Une enquête portant sur les opérateurs d'écotourisme travaillant avec l'étranger et ayant leur siège aux États-Unis révèle que le nombre d'opérateurs a augmenté de 820% entre 1970 et 1994, soit une moyenne de 34% par an (Higgins, 1996).

Avec les années, l'écotourisme s'est avéré constituer un outil important dans la protection et la conservation de la nature. En effet, il permet aux voyageurs de venir en aide aux aires naturelles qui ont besoin d'être protégées tout en offrant le sentiment d'un dépassement total,

de l'aventure et la découverte d'un milieu jusqu'alors inconnu qui sont les principaux facteurs recherchés lors d'un voyage touristique de nature. Toutefois, les principaux acteurs de l'écotourisme, à savoir les gestionnaires des aires protégées et l'industrie du tourisme, se sont difficilement entendus sur la mise en œuvre des différents projets. Les deux parties ont eu besoin d'un temps d'adaptation afin de comprendre leur fonctionnement mutuel. Ainsi, le terme « écotourisme » a été utilisé à tort et à travers pour toutes sortes d'activités qui ne respectaient pas les principes fondamentaux d'un projet écotouristique comme l'implication des communautés dans l'élaboration du projet et la répartition équitable des revenus. Par contre, si on utilise le terme dans son plein sens, il recouvre une stratégie très importante de conservation, et ceci, dans l'optique d'un développement durable.

2.3 Écotourisme et protection de l'environnement

L'écotourisme peut contribuer à la protection de l'environnement de diverses façons. Tout d'abord, il peut générer des fonds qui seront destinés aux aires protégées. En second lieu, il peut créer des emplois pour les communautés des environs et ainsi susciter des motivations économiques en vue de défendre les aires protégées. En troisième lieu, il peut fournir aux visiteurs une éducation sur l'environnement. Quatrièmement, il peut fournir la justification nécessaire pour déclarer la protection de certaines aires naturelles ou augmenter l'aide assignée à ces aires. Enfin, les programmes d'écotourisme visent à limiter les impacts négatifs des touristes de nature (Drumm et Moore, 2002). Ces cinq objectifs, peuvent être utilisés comme des lignes directrices du volet « environnement » lors de la mise en place d'un projet d'écotourisme. De même, ce sera en appliquant tous les critères du volet « économique » et du volet « social » dérivant des principes énoncés dans la partie 2.1 que les planificateurs et professionnels de la conservation réaliseront leurs objectifs à long terme. D'une manière générale, si l'on répond positivement à la question suivante : « Le tourisme contribue-t-il à promouvoir le plan de préservation (qui considère les principes énumérés dans la partie 2.1) de l'aire donnée à long terme? » il est très probable que nous soyons en présence d'écotourisme (Drumm et Moore, 2002).

Enfin, un autre point positif de l'écotourisme est qu'il peut se développer dans les aires appartenant à un statut de protection moins formel que les aires protégées, les réserves privées et les réserves internationales de la biosphère. De ce fait, il peut arriver que l'écotourisme aide à fournir un statut de protection à des aires encore non protégées de façon formelle.

Le développement de l'écotourisme, comme toute autre forme de tourisme, nécessite la création d'infrastructures et l'afflux de personnes ayant des cultures, des valeurs et des besoins différents. Il est indéniable que ces changements ont des effets bénéfiques. Néanmoins, si les populations d'accueil, les développeurs et les protecteurs de la ressource n'essaient pas activement d'en contrecarrer les effets pervers potentiels, l'écotourisme peut aussi avoir des conséquences négatives sur le plan environnemental aussi bien que sur le plan social.

2.4 Impacts et limites de l'écotourisme

2.4.1 Impacts sur les écosystèmes

L'argument de préservation des ressources naturelles et celui de l'éducation à l'environnement propre aux activités écotouristiques, a permis de susciter l'intérêt d'un grand nombre de visiteurs pour des sites uniques, et également d'accroître la sensibilisation des ces touristes aux beautés du paysage. Ces écotouristes sont devenus alors plus conscients de la nécessité de protéger ces lieux les incitant parfois à œuvrer dans ce sens. Toutefois, nombre d'auteurs soutiennent qu'il faut évaluer et contrôler adéquatement la capacité de support des sites afin de prévenir toute dégradation écologique causée par la présence d'un trop grand nombre de touristes dans une zone protégée (Lequin, 2001 ; Tardif, 2003). Par ailleurs, cette stratégie de gestion et de contrôle de l'accessibilité devrait, selon Gunn (1991) et Scheyvens (1999), être mise en place par la population concernée, de manière à ce qu'elle reconnaisse l'importance d'un parc dans l'amélioration de son bien-être et de sa qualité de vie. Encore une fois, on constate l'importance de l'implication des communautés locales et d'une pratique responsable

dans un système de gouvernance participative adapté à l'écotourisme. Ainsi, la conservation sur le long terme d'un écosystème se place comme l'objectif écologique fondamental de l'écotourisme. Dans cette perspective, un projet d'aménagement ou une activité attachée à un site se doit de contribuer à restaurer, conserver et améliorer cette ressource en vue d'une utilisation durable.

L'écotourisme est un concept réaliste à la condition de bien connaître et de respecter la capacité de support de site d'accueil, et de pouvoir mettre en place des systèmes efficaces de planification et de contrôle (Lequin, 2001).

2.4.2 Impacts sur l'économie

L'écotourisme peut engendrer des revenus significatifs tant sur le plan local que sur le plan national. Comme pour le tourisme que nous avons vu dans la partie précédente, l'écotourisme est également générateur d'emplois pour les personnes vivant à proximité des aires de protection et des parcs de conservation. L'écotourisme peut représenter une occasion pour les régions de diversifier leurs activités économiques tout en protégeant leurs ressources naturelles (Bolton, 1992 ; Gauthier, 1993).

Cependant, un des principaux problèmes reliés à l'économie touristique est la demande touristique elle-même (Lequin, 2001). En effet, il s'agit d'une clientèle instable qui change de comportement plus rapidement que dans toute autre industrie en fonction des facteurs politiques, économiques et environnementaux (catastrophes naturelles) et est très influencée par les médias et la publicité (Lequin, 2001). Cette versatilité peut avoir des conséquences néfastes sur l'économie dans les régions éloignées où les activités économiques sont peu diversifiées et les emplois souvent précaires. D'autre part, le caractère saisonnier des activités peut amener une économie de dépendance si l'écotourisme n'est pas utilisé comme tremplin pour générer d'autres activités économiques à même de fonctionner hors des périodes d'affluence touristique (Lequin, 2001). Ainsi, comme le souligne Rovinski (1991), s'il n'y a

pas de retombées économiques locales intéressantes pour les communautés, la gestion durable des ressources naturelles et des écosystèmes ne sera jamais atteinte. C'est en partie pour cette raison qu'il faut impliquer de près les communautés locales dans la mise en place de projet touristique (Scace *et al.*, 1992), car eux seuls savent quel niveau de tourisme ils sont prêts à recevoir et le degré d'implication qu'ils souhaitent avoir dans ce projet.

Ainsi les objectifs économiques de l'écotourisme peuvent se résumer à la production d'activités diverses et rentables dans le long terme. L'activité économique découlant de cette industrie est ici considérée comme une composante essentielle de la durabilité d'une communauté. Si le tourisme n'a pas d'effets durables pour la communauté, l'industrie en elle-même ne sera pas viable (Lequin, 2001).

2.4.3 Impacts sociaux

Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, l'accroissement rapide du nombre de visiteurs dans un endroit précis a une incidence sociale et culturelle sur les communautés locales. Une telle situation peut se développer lorsque le contrôle des aménagements et des ressources glisse des intérêts locaux vers des intérêts extérieurs à la communauté (Lequin, 2001). Dans ces cas là, il se peut qu'une communauté en vienne à éprouver un sentiment de mécontentement ou d'hostilité face à un projet qu'elle avait dans un premier temps bien accueilli. Encore une fois, on remarque l'importance de respecter les attentes et les intérêts de la communauté dans un projet de développement écotouristique.

Lequin (2001), Proulx (2006) et Koussala-Bonneton (2006) soulignent qu'un effet de « déculturation » sur la communauté d'accueil peut être engendré lorsque deux cultures se croisent et que la communauté d'accueil adopte des traits culturels extérieurs à sa communauté aux dépens de sa propre culture. Ce problème surgit généralement lorsque les communautés d'accueil vivant près des parcs, se trouvent impliquées dans un circuit touristique sans y avoir été préparées et sans en retirer les bénéfices. Il arrive aussi que la création d'un parc vienne

bousculer la pratique de leurs activités traditionnelles, comme la chasse et la pêche qui sont souvent interdites sur ces sites de conservation. En outre, les gouvernements ont longtemps procédé à l'expulsion des populations locales de certains territoires sous prétexte de les rendre plus accessibles aux touristes. Au Nouveau-Brunswick par exemple, lors de la création du parc Kouchibouguac, le gouvernement Canadien a déplacé les familles vivant sur le site depuis des générations et leur a interdit l'accès à la mer par le parc, alors même qu'elles vivaient principalement de la pêche.

Un des impacts les plus néfastes selon Lequin (2001), est la commercialisation des rites culturels traditionnels, comme l'observation des cérémonies religieuses par exemple. C'est ce que l'on appelle « l'effet de zoo » (Lequin, 2001), parce qu'il n'y a aucune interaction entre les visiteurs et les visités. Toutefois, il se peut que dans certains cas le tourisme constitue un instrument de revivification ou de revalorisation de pratiques culturelles parfois oubliées des autochtones et contribue ainsi à redonner une fierté et à reconstruire une identité collective (Lequin, 2001). Cependant, cet aspect peut également s'interpréter par ce qu'on appelle une « touristification » qui va jusqu'à façonner la perception de l'identité propre des membres des communautés d'accueil à partir d'une culture « retrouvée » mais qui ne correspond pas à celle qu'ils ont « perdu » (Erb, 2001).

Dans cette perspective, les principaux objectifs sociaux liés à l'écotourisme sont de permettre à la collectivité d'accueil d'améliorer sa qualité de vie, de satisfaire ses besoins d'information sur la ressource écotouristique et de participer à son propre développement. Ainsi, pour éviter que le tourisme ait des impacts négatifs sur les communautés d'accueil, il est incontournable de consulter les populations locales et tenir compte de leurs intérêts, et cela dès la phase de planification d'un projet.

2.4.4 Limites de l'écotourisme

Bien que l'écotourisme présente de nombreux avantages en ce qui concerne la protection de l'environnement, l'amélioration de la qualité de vie des communautés d'accueil et la préservation culturelle de ces dernières, des difficultés peuvent être rencontrées au niveau de la durabilité d'un projet, à savoir, « est-ce que celui-ci va être rentable à long terme? ». L'écotourisme reste une filière toute neuve très appréciée des amateurs de nature, mais il demeure très instable comme source de revenus (Hamilton, 2002 ; Tardif, 2003). Il paraît évident pour tous les acteurs que cette filière ne peut atteindre les buts qu'elle s'est fixés que si les gîtes et les agences de voyage attirent des touristes, rémunèrent le personnel permanent et saisonnier et offrent aux investisseurs une certaine rentabilité. Le défi consiste à définir des orientations dans un contexte où l'écotourisme est à la fois motivé par des idéaux mais surtout ralenti par une réticence des investisseurs qui ne se satisfont pas de petits bénéfices (Hamilton, 2002). Toutefois, même si l'écotourisme ne peut devenir une activité hautement lucrative, il est important qu'il puisse avant tout générer une source de revenus suffisante et constante pour les communautés locales. Pour cela, il est nécessaire que la communauté locale soit encadrée dans un premier temps pour qu'elle soit capable par la suite de diriger le projet elle-même et ainsi de maintenir durablement un apport économique local.

L'écotourisme connaît encore une évolution désordonnée sur le plan économique. Pour les voyageurs, c'est l'aventure. Toutefois, les bailleurs de fonds, les propriétaires de gîtes et les agences, eux, préfèrent des chiffres sans surprise garant d'une certaine rentabilité. L'un des problèmes de base identifié par Hamilton (2002) est la pénurie d'information pertinente. En effet, les éventuels investisseurs ne disposent pas souvent des chiffres fiables dont ils ont besoin pour évaluer les coûts, les besoins en logistique et le nombre prévu de visiteurs, ce qui explique qu'ils prennent parfois de mauvaises décisions (Epler Wood, 2002). Il est donc absolument nécessaire d'effectuer des études de marché qui visent des régions particulières, puisque les réalités de l'écotourisme varient considérablement d'un endroit à l'autre (Epler Wood, 2002). Un exemple de cette affirmation est que les taux de fréquentation dans le

Pacifique Sud sont parmi les plus élevés de la profession, mais les bénéfices restent en proportion généralement assez faibles (Hamilton, 2002).

La difficulté d'obtenir des statistiques qui permettraient d'évaluer la capacité d'un projet écotouristique à se maintenir dans le temps réside dans l'entente de ce qui doit être évalué en tant que problème. Seulement, le principal problème réside dans la définition même que l'on donne de l'écotourisme. Conformément à cette définition, « [...] il permet de faire, dans les espaces naturels, des voyages qui minimisent la dégradation de l'environnement et favorisent le bien-être des autochtones [...] ». Le point de vue des acteurs du domaine est ici clairement exprimé, mais pas nécessairement celui des organismes publics chargés de recueillir les statistiques. De plus, l'écotourisme peut renfermer des domaines très variés d'activité : cela consiste par exemple à débarquer d'un bateau de croisière pour aller admirer une colonie d'ibis rouges pendant quelques heures ; ou à descendre des rapides dans une région sauvage ; ou encore à se rendre dans un endroit reculé des Andes dans l'espoir d'observer une espèce d'oiseau particulièrement rare. Par cette quantité de possibilité et les différents milieux fréquentés, chaque organisme, comme le ministère du Tourisme, le ministère de l'Environnement ou le ministère des Forêts, lorsqu'ils existent, va privilégier ses propres orientations (Hamilton, 2002) au lieu de collaborer sur les principaux problèmes et y remédier plus rapidement. Ainsi, tant qu'il n'existera pas une entente entre tous les acteurs du tourisme, il sera difficile de mettre en place des projets écotouristiques viables et durables au niveau économique et par conséquent, ceux qui réussiront à s'implanter ne pourront se développer que très lentement, limitant la progression d'une protection de la nature à grande échelle.

Un autre problème se pose en matière de projet écotouristique. En effet, la filière comprenant majoritairement des petites entreprises, même lorsqu'ils présentent une réussite économique, les gîtes ne peuvent pas devenir de grandes entreprises, sinon ils ne font plus de l'écotourisme et retombent dans un tourisme de masse. Certains auteurs pensent même que l'écotourisme joue le rôle d'éclaireur, localisant les sites naturels exceptionnels comme site écotouristique dans un premier temps et qui se laissent envahir, par la suite, par la masse touristique (Duffy,

2002). Beaucoup d'experts pensent que l'écotourisme ne sera jamais une affaire très lucrative. Seulement 30% environ des entreprises se consacrant à l'écotourisme atteindraient le seuil de rentabilité, et seulement 17% auraient un taux de rendement de 20% par rapport à leur investissement (Hamilton, 2002). La moitié des entreprises ont un taux de fréquentation de moins de 30% hors saison. Afin d'augmenter les chances de réussite d'un projet, il est nécessaire de proposer des lieux qui offrent des attractions diverses telles que de vastes réseaux de sentiers, une rivière à explorer, un sentier pédestre dans le couvert forestier, ou une ferme aux papillons par exemple. Plus l'offre d'activités sera concrète et variée, plus les touristes resteront longtemps sur les lieux et plus ils seront susceptibles de revenir.

Ainsi, l'écotourisme semble être une solution appropriée pour venir en aide aux communautés d'un point de vue économique, tout en ayant un faible impact sur l'environnement et en préservant les ressources naturelles. Drumm (1998), mentionne que les communautés locales voient l'écotourisme comme une option accessible de développement qui permet d'améliorer leurs conditions de vie sans avoir à vendre leurs ressources naturelles ni à compromettre leur culture. Toutefois, les sections précédentes ont prouvé qu'un projet écotouristique mal engagé pouvait avoir quasiment les mêmes impacts que ceux causés par le tourisme de masse. Cependant, il apparaît que les problèmes engendrés par l'écotourisme seraient le résultat d'une même et unique raison : le manque d'implication des communautés locales concernées. En l'absence d'autres solutions durables, leur participation à l'écotourisme est souvent perçue comme la meilleure option pour satisfaire leur volonté de développement durable. Drumm ajoute que dans chaque cas, l'implication de la communauté est essentielle à toutes les étapes de la planification et de la gestion pour assurer un développement viable.

Ainsi, bien que la mise en place du concept écotouristique soit apparu sur un fond de développement durable, il s'est avéré qu'un projet écotouristique ne voulait pas forcément dire que l'on faisait du développement durable comme beaucoup avaient pu le croire. C'est avec le temps et en multipliant les expériences que l'on s'est rendu compte des erreurs commises. Le monde de l'écotourisme a ainsi dû repenser ses modalités de développement sur le terrain.

C'est dans cette optique que la troisième partie va tenter de mettre en évidence le bien fondé de la mise en place de projets écotouristiques dans une vision de développement durable.

Chapitre 3

Écotourisme, et développement durable

« La relation entre environnement et tourisme est basée sur les principes d'utilisation durable des ressources naturelles [...]. Le tourisme sert souvent de pont entre l'environnement et le développement. La base de ce partenariat est la durabilité de la ressource, et le tourisme doit s'intégrer totalement dans le processus de gestion de la ressource. Pour ce faire il faut adopter des valeurs conservatrices en plus des objectifs traditionnels de développement. Au centre des objectifs de conservation de l'environnement et de durabilité des ressources, il y a la protection et la préservation de la qualité environnementale. L'atteinte de ce but primordial exige que la sensibilisation soit basée sur la protection et la valorisation de l'environnement tout en faisant la promotion du potentiel touristique. » (Dowling, 2006, p.120)

En principe, les activités écotouristiques reposent sur une fréquentation de lieux naturels, selon des objectifs d'observation, de récréation, de connaissances écologiques, culturelles, anthropologique (Boo, 1990 ; Ceballos-Lascurain, 1996 ; Fennell, 2000). Par ailleurs, l'écotourisme participe au développement durable et responsable (Ziffer, 1989) et est associé à une recherche d'authenticité, du moins de la part des écotouristes. Ce type de tourisme n'est pas sans susciter un certain nombre de questions. Malgré un discours de protection de l'environnement, l'écotourisme peut-il être compatible avec la fréquentation soutenue de territoires exceptionnels ? Peut-il être envisagé, pour les communautés rurales, comme un nouveau créneau de développement économique local (Boo, 1990 ; Ceballos-Lascurain, 1996) ou entre-il dans la logique du marché de la compétition entre les destinations et de la rentabilisation de la nature (Duffy, 2002) ? En somme, l'écotourisme porte-t-il les germes d'un changement significatif à plus grande échelle dans la façon de penser et de faire le tourisme et le développement (Gagnon et Lapointe, 2006) ?

Avec l'apparition de l'écotourisme, de nouveaux espoirs sont apparus et beaucoup pensaient y trouver la solution à tous les problèmes environnementaux et sociaux. Toutefois, le temps et l'analyse de nombreux exemples de projets écotouristiques ont poussé plusieurs auteurs comme Schéou (2006) à douter de l'efficacité d'un projet écotouristique si celui-ci ne s'inscrit pas dans une optique de développement durable. Gagnon et Gagnon (2006b) citent en introduction de leur ouvrage *L'écotourisme entre l'arbre et l'écorce* :

« [...] plus d'un auteur se demande si l'écotourisme, dans sa dimension de protection du patrimoine culturel et naturel, est réellement compatible avec les mécanismes (impératifs) du marché, de la compétition entre les destinations et de la logique de rentabilisation. Un tourisme authentique, responsable et solidaire peut-il porter les germes d'un changement significatif, à plus grande échelle, dans la façon de penser et de faire le tourisme, voire le développement durable et viable des individus, des territoires et des communautés ? » (Gagnon et Gagnon, 2006b, p.6)

Autrement dit, l'écotourisme peut-il être réalisé en conformité avec les principes du développement durable? Si oui, sous quelles conditions? Le problème ici posé est celui de la recherche d'un équilibre entre la conservation de la ressource et le développement écotouristique, tout en tenant compte des besoins et des caractéristiques du milieu. Sans cette volonté de trouver un équilibre et sans paramètres de gestion pour y parvenir, il est facile d'imaginer une dérive de la conservation du milieu naturel vers la suprématie des forces économiques (Lequin, 2000).

La prochaine section aura pour but de voir de quelle manière et dans quelle mesure il est possible de faire de l'écotourisme tout en répondant aux exigences imposées par un développement durable ayant pour finalité la pérennité des écosystèmes.

Plus d'un auteur avancent que l'écotourisme est un vecteur de développement durable, pourtant, Duffy (2002), Avila Foucat (2002) et Gagnon (2004) ont démontré que la création de parcs nationaux ou la promotion de l'activité écotouristique, n'entraînaient pas forcément une

meilleure protection de l'environnement, pas plus qu'un développement durable des communautés locales limitrophes ou encore un changement significatif de comportement chez les écotouristes. De même, Duffy (2002) critique l'écotourisme dans le sens où il ne représente qu'une stratégie très faible en terme de durabilité, car il reproduirait les relations inégales entre pays riches et pays pauvres. Selon cet auteur, l'environnement est principalement un outil de marketing pour attirer les riches touristes, créant des distorsions importantes dans les critères guidant la protection des écosystèmes.

La Déclaration finale du sommet mondial de l'écotourisme (2002) amalgame trois composantes dans une symphonie, en apparence, harmonieuse : la satisfaction des touristes, la protection des patrimoines naturels et culturels et le bien être des communautés locales. Mais, comme le soulignent Gagnon et Lapointe (2006), au delà des grands objectifs et recommandations de cette déclaration, il n'y a pas de référence précise au mode de résolution de conflit potentiel, qui permettrait de lier de façon définitive, l'écotourisme au développement durable des communautés.

Comme le développement durable teinte le discours de l'écotourisme, il devient important d'établir des projets écotouristiques dans une réelle perspective de développement durable et non pas se limiter au simple fait de dire que l'on fait de « l'écotourisme ». Dans leur article *Écotourisme et développement durable viable*, Gagnon et Lapointe (2006) dégagent, après une analyse de 25 textes portant sur l'écotourisme, les « métaprinicipes » communs de ce domaine. Ils les lient également aux différentes approches propres au développement durable. Les auteurs ajoutent ainsi une quatrième famille de définitions sur l'écotourisme, complétant le regroupement de Lequin (2001) présenté dans la partie 2.3 : 4) celles qui mettent le développement durable comme étant l'objectif principal visé par l'écotourisme.

Dans les paragraphes suivant, nous résumons les quatre « métaprinicipes » de l'écotourisme proposés par Gagnon et Lapointe (2006) qui représentent les différentes approches que peuvent prendre les projet écotouristiques, en lien avec le développement durable.

3.1 Valorisation de la conservation de l'environnement

La valorisation de l'environnement est le « métaprincape » le plus familier de l'écotourisme. Il se distingue ainsi du tourisme conventionnel ou tourisme de masse du point de vue des impacts environnementaux. En effet, c'est le premier principe que l'on retrouve dans la grande majorité des définitions de l'écotourisme qui mettent l'accent sur la préservation de l'environnement grâce à cette activité. Toutefois, la fréquentation touristique d'espaces protégés pour leur valeur représentative d'écosystèmes peut entraîner le résultat inverse, c'est-à-dire leur dégradation. C'est pourquoi, Boo (1990) suggère que cette valorisation s'accompagne d'une mesure de fréquentation touristique par le biais d'un indicateur de capacité de charge qui permettra d'établir des limites de fréquentation et le contrôle les impacts négatifs. De même qu'il serait nécessaire de mettre sur pied une modalité d'évaluation et de suivi pour mesurer le niveau de succès d'initiatives écotouristiques (Avila Foucat, 2002).

Ce premier « métaprincape » de conservation de l'environnement rejoint la première approche de développement durable à savoir l'approche environnementale (Gagnon et Lapointe, 2006). D'après cette approche, lorsque le développement est durable, il permet aux écosystèmes et aux ressources qui y sont rattachées de durer dans le temps pour répondre à une fonction économique. Les activités touristiques viseraient donc à être non consommatrice (Fennell, 2000), visant l'impact zéro pour préserver les milieux naturels sensibles. L'écotourisme selon une approche environnementale du développement durable, mettrait donc davantage l'accent sur la conservation (Gagnon et Lapointe, 2006).

3.2 Contribution équitable au développement économique local

Dans ce deuxième « métaprincape », l'écotourisme deviendrait un vecteur de développement justifiant la conservation de l'environnement à des fins économiques. Ici, la différence fondamentale avec le tourisme conventionnel est l'adjectif « équitable » qui permet d'éviter de catégoriser l'écotourisme comme une autre forme d'exploitation des ressources naturelles et

humaines au seul profit économique des entreprises privées puisqu'il présuppose une répartition des profits entre les communautés hôtes, les gouvernements et les opérateurs privés (Scheyvens, 1999 ; Gagnon et Lapointe, 2006). « Équitable » signifie qu'une justice sociale est appliquée entre les générations et qu'est réalisée une appréciation de ce qui est dû à chacun. L'équité est intimement liée à la prise de décision, c'est-à-dire qu'elle devrait en principe tenir compte des conséquences de nos actions présentes sur le niveau de vie de ceux qui nous suivront (J.E. Gardner cité dans Lequin, 2000).

L'approche économique du développement durable s'appuie sur la nécessité de modifier le rythme et la manière d'exploiter les ressources naturelles afin d'assurer leur durabilité sur une plus longue période de temps. Elle permet en outre de considérer l'écotourisme comme un processus de changement dans lequel l'exploitation des ressources, leur gestion et l'orientation du développement sont déterminées en fonction des besoins présents et futurs (Lequin, 2000). Cette approche économique appliquée à l'écotourisme signifie que c'est d'abord la rentabilisation économique qui justifierait la conservation (Gagnon et Lapointe, 2006). Ceci se traduit principalement par la logique de la création d'emploi pour les résidents des communautés hôtes, leur permettant ainsi de profiter de l'activité économique générée par l'écotourisme (Fennell, 2000 ; Lequin, 2001).

3.3 Prise en compte et réponse aux besoins des communautés hôtes

Il faut bien comprendre que ce troisième « métaprincape » ne s'arrête pas à la stricte dimension économique. Les besoins d'éducation, de culture, de dignité, de respect des droits de la personne, d'esthétique et autres sont tout aussi importants et la réponse à ces besoins peut faire la différence entre la conservation ou non de l'environnement (Gagnon et Lapointe, 2006). Ce « métaprincape » impliquerait alors de tenir compte des besoins des communautés hôtes, de soutenir leur bien-être et d'améliorer leurs conditions de vie en engageant la population locale dans la planification, le développement et l'exploitation des activités écotouristiques (Sommet

mondiale de l'écotourisme, 2002) compte tenu de leur point de vue, de leurs valeurs et de leur savoir-faire.

L'approche humaniste du développement durable sous-entend que, s'il y a surexploitation des ressources naturelles et dégradation des écosystèmes, c'est à cause des inégalités socio-économiques entre les individus qui poussent les plus démunis à choisir des pratiques non durables (Gagnon et Lapointe, 2006). Appliqué à l'écotourisme, ce « métaprincape » se manifeste par l'expression d'une volonté de protection du patrimoine naturel et culturel, définissant ainsi l'environnement non seulement comme un écosystème naturel à protéger mais également comme un écosystème social qu'il faut également protéger (Gagnon et Lapointe, 2006). Selon cette approche, les initiatives d'écotourisme sont désirées par les communautés hôtes et non imposées par des intérêts extérieurs (Ross et Wall, 1999).

3.4 Génération d'une expérience touristique authentique et responsable

Ce quatrième et dernier « métaprincape » de l'écotourisme, prétend offrir une expérience touristique différente du tourisme de masse surtout par le biais d'un contact « privilégié » avec l'environnement, le milieu physique et les communautés hôtes. Pourtant l'écotourisme ne devrait pas uniquement se limiter à un contact privilégié avec le milieu naturel et culturel, il devrait également s'assurer de générer un comportement éthique et responsable qui permette par la même occasion une ouverture culturelle indéniable (Gagnon et Lapointe, 2006). Par ailleurs, cette sensibilisation de la population aux problèmes environnementaux et sociaux se doit d'être transmise par des personnes concernées et habilitées à le faire (Lequin, 2000) afin qu'elle ne tombe pas dans la banalisation.

Ainsi, l'approche de la gouvernance territoriale en développement durable est une approche qui conjugue outils de planification, d'évaluation, d'aménagement et stratégies d'acteurs qui viseraient à identifier les moyens et les mécanismes pour améliorer les politiques et le processus décisionnel dans le cadre d'une gestion environnementale intégrée (Gagnon et

Lapointe, 2006). C'est donc une gestion intégrée des besoins des communautés locales qui est mise en avant, mais, pour que cette approche soit complète il faut également inclure dans cette gestion les besoins des touristes prenant part aux activités d'écotourisme.

Les quatre « métaprinipes » présentés ci-dessus reprennent bien tous les aspects que doit englober un projet écotouristique. Toutefois, le fait de mettre en parallèle ces « métaprinipes » et les différentes approches du développement durable, permet de se rendre compte qu'il n'existe pas une approche idéale pour effectuer un projet écotouristique durable et viable. De ce fait, il est possible qu'on retrouve les mêmes problèmes propres à l'écotourisme et qui ont été présentés en deuxième partie. En effet, Gagnon et Lapointe (2006) soulignent les différents points négatifs de ces approches :

- Par une approche environnementale, l'environnement est au centre des préoccupations afin de protéger les milieux fragiles et la biodiversité, mais elle fait toutefois l'impasse sur les coûts économiques et sociaux de l'écotourisme et occulte le milieu humain et ses besoins.
- Par une approche économique, la capacité des communautés locales à maîtriser leur développement serait limitée. En effet, la place laissée au marché et à la demande touristique occulte plus ou moins les véritables besoins et capacités des communautés hôtes de mieux maîtriser leur territoire.
- Par l'approche humaniste de l'écotourisme, l'expression « communauté locale » peut donner l'impression d'un tout unifié, ne prenant pas en comptes les intérêts et besoins divergents de chacun des groupes d'une même communauté.
- Seule l'approche de la gouvernance territoriale ne présente pas de points négatifs directs, puisque celle-ci essaie d'englober les trois autres approches du développement durable, et donc englobe également les problèmes internes de ces approches.

Ainsi, Gagnon et Lapointe (2006) ont mis en lumière le caractère dialectique de l'écotourisme de même que les dominantes idéologiques et ontologiques sur lesquelles reposent les définitions. La mise en parallèle entre les quatre approches de développement durable et les quatre « métaprinipes » de l'écotourisme fait apparaître toutes les nuances existant dans la notion d'écotourisme. Et bien que chacune des approches présente des inconvénients, il apparaît clairement qu'un projet d'écotourisme ne peut se faire sans une approche de développement durable bien pensée, au risque de voir le projet mis en place non viable à long terme et engendrer des impacts négatifs plutôt que des bénéfiques.

Il apparaît donc qu'aucune recette miracle n'existe pour effectuer un projet écotouristique durable et viable, puisque chaque projet contient des paramètres précis et différents selon le lieu, la communauté et l'environnement où l'on veut implanter ledit projet. De même, tant que ce ne seront pas les véritables besoins des communautés qui seront considérés dans le choix et l'usage des outils nécessaires au développement, mais seulement la réussite économique, le développement durable appliqué à l'écotourisme ne pourra être mis en oeuvre efficacement (Waaub, 1991). Ainsi, la durabilité de l'écotourisme repose sur une planification et une gestion environnementale qui tiendrait compte du bien-être et des valeurs des populations locales, lesquelles ont trop peu souvent l'occasion de faire entendre leurs points de vue (Lequin, 2000). De ce fait, il est primordial d'adapter le futur projet écotouristique en considérant les différents besoins sociaux, environnementaux et économiques du milieu où l'on veut l'implanter. Enfin, afin de savoir si l'on effectue un projet écotouristique conforme aux objectifs du développement durable et afin d'éviter de retomber dans un système de raisonnement « je fais de l'écotourisme donc du développement durable », des études sur la capacité de support des sites écotouristiques et la mise en place des systèmes efficaces de planification et de contrôle constituent des mécanismes de régulation essentiels à toutes stratégies de gestion pour un écotourisme viable (Lequin, 2000). De même Gagnon et Lapointe (2006) concluent qu'afin d'évaluer le bien-fondé d'un projet dans une communauté donnée, qu'il soit écotouristique ou touristique au sens large, le cadre interprétatif devrait être

associé à une grille d'enjeux et d'indicateurs de développement durable viable, évalué conjointement avec les communautés d'accueil ou participantes.

Ainsi, pour qu'un projet écotouristique soit le plus complet possible et pour qu'il réponde aux objectifs de sa définition, il doit englober dans sa planification, dans son application et dans sa gestion, les quatre « métaprinipes » énoncés ci-dessus, et de cette manière, englobera toutes les nécessités d'un véritable développement durable.

Chapitre 4

Le chemin écotouristique de la région Huista un exemple concret d'écotourisme au Guatemala

Au Guatemala, le tourisme est une des principales activités économiques du pays (Ministerio de Economía de Guatemala, 2004). Cependant, face à la fréquentation toujours grandissante des touristes du monde entier, ce sont principalement des régions bien précises du Guatemala comme l'Antigua Guatemala, Chichicastenango, Panajachel et le Petén qui se développent chaque année et se voient doter de nombreuses infrastructures (hôtels, transports) (Wantland Arce, 2003) facilitant l'accès au touriste « consommateur ». En effet, les investisseurs touristiques s'installent principalement dans ces grands centres déjà développés laissant de côté les régions un peu plus excentrées. Selon Wantland Arce (2003), il est nécessaire, face à ce favoritisme, que l'Institut Guatémaltèque de Tourisme (INGUAT) ne se limite pas à accentuer la promotion des différents sites d'intérêts, mais qu'il investisse également dans la génération de micro entreprises touristiques et dans le développement de nouveaux produits touristiques qui s'intègrent dans les communautés rurales. En effet, ces régions mériteraient une attention particulière puisqu'elles renferment un grand potentiel touristique notamment en ce qui concerne la nature. Les excursions dans la forêt tropicale, la visite de volcans, l'exploration de lac sont faciles d'accès dans tout le pays. Seulement, de tous les organismes qui proposent ce type d'excursion, très peu proposent de véritables activités écotouristiques dans le sens où nous l'avons présenté dans la partie précédente, c'est-à-dire en respectant tous les principes énoncés, propres à l'écotourisme. En effet, la plupart des investisseurs touristiques proposent dans la majorité des cas, un service qui ne se soucie que peu ou pas de la protection des ressources naturelles et qui ne profite pas non plus directement aux communautés locales. Wantland Arce (2003) affirme que le tourisme n'a pas encore profité aux communautés, bien qu'elles soient un attrait touristique en elles-mêmes.

La province de Huehuetenango, qui se situe au Nord-Ouest du Guatemala, fait partie de ces régions possédant un potentiel touristique important. En effet, le relief de la province est très diversifié allant de 300m dans les basses terres, à 3700m d'altitude, entraînant une grande diversité dans les écosystèmes et la biodiversité (Castañeda, 1998). Ainsi elle renferme des forêts très humides subtropicales, des forêts sèches avec des pâturages, un peu plus en altitude des forêts tempérées et ensuite des forêts de montagnes avec divers pins, dont l'endémique sapin guatémaltèque (*Abies guatemalensis*) et différentes espèces de chênes (Castañeda, 1998). Pourtant, cette région ne bénéficie pas annuellement d'une fréquentation accrue de touristes et de cette manière, la province de Huehuetenango n'a pas la possibilité de se développer de façon conséquente ni de mettre en valeur son potentiel touristique.

Dans le but de promouvoir la province de Huehuetenango comme destination touristique et ainsi d'augmenter la fréquence des visiteurs, nous avons développé durant l'été 2006, un projet écotouristique dans la région Huista, une zone qui se situe en plein cœur de la province. Le chemin écotouristique de la région Huista propose une randonnée pédestre d'une centaine de kilomètres formant une boucle à travers cinq régions différentes et passant par cinq villages principaux que sont Jacaltenango, Concepción Huista, San Antonio Huista, Santa Ana Huista et Nentón. Pour ces cinq régions, une description physico-biologique, une description des climats, et une présentation des différents écosystèmes rencontrés sur le chemin ont été réalisées à l'aide de documents de l'Institut National des Forêts du Guatemala (INAB, 2001). En outre, afin de mettre en valeur l'aspect touristique du chemin, quatorze différents sites naturels comprenant entre autres des cascades, des grottes à explorer et des lieux de baignade, ont été répertoriés à travers ces cinq régions. L'intérêt touristique de ces lieux, de même que leur voie d'accès et les différentes activités possibles qui s'offrent aux touristes une fois sur place, ont également été mis en évidence. En plus des sites naturels, afin que les touristes puissent trouver différents centres d'intérêts en plus de ceux que propose la randonnée, une description des cinq principaux villages a été effectuée en répertoriant les hôtels, les

restaurants, les artisans et les activités présentes au cœur de la ville, comme par exemple la visite d'une coopérative de production de café ou de production de miel.

Afin d'informer les touristes de l'existence du chemin écotouristique de la région Huista, nous avons réalisé un guide d'une cinquantaine de pages reprenant directement l'information recueillie lors de l'investigation et donnant aux touristes désireux d'effectuer le parcours écotouristique l'information nécessaire pour faciliter leur séjour dans la région.

La mise en place de ce projet écotouristique n'a pas été sans difficulté. À plusieurs reprises, les objectifs ont dû être redirigés en fonction des problèmes rencontrés, pour répondre à la fois à la demande locale et à la demande touristique. On peut se demander alors dans quelles mesures le projet écotouristique de la région Huista répond aux critères de développement durable énoncé en troisième partie, en fonction des problèmes associés qui ont été rencontrés. Dans les paragraphes suivants, nous décrirons les obstacles qui s'opposent au développement durable d'un projet écotouristique dans la région Huista, ce qui montre toute la distance qui existe entre la théorie et la pratique.

4.1 Aspect environnemental

Le chemin écotouristique de la région Huista se base principalement sur la découverte des écosystèmes de la région puisqu'il traverse 12 écosystèmes différents dont la richesse scénique, floristique et faunique représente un intérêt touristique important. De même, le chemin de randonnée n'a pas créé de nouvelles pressions sur les écosystèmes puisqu'il emprunte des chemins déjà existants et largement utilisés par la population locale et les paysans pour se rendre sur leur lieu de travail. Ainsi, d'un point de vue environnemental le chemin écotouristique de la région Huista semble à première vue répondre de façon favorable au premier « métaprincape » écotouristique ainsi qu'au critère environnemental de développement durable. Il répond également à ce « métaprincape » par le fait qu'il propose une relation directe entre le touriste et la nature et qu'il met l'accent sur l'importance de la

préservation de l'environnement, que ce soit par l'intermédiaire du guide écrit qui propose une section « environnement » dans ses premières pages, ou par l'intermédiaire du guide local qui présente aux touristes des exemples concrets de la dégradation de l'environnement directement sur le terrain.

Toutefois, il est à noter que, comme le précisait Boo (1990), il se peut que l'affluence touristique puisse à long terme entraîner une dégradation de ces écosystèmes et qu'il faille alors mettre en place un système de mesure de fréquentation touristique. Cet aspect de mesure de fréquentation n'a pas été mis en place pour le chemin écotouristique de la région Huista. En effet, le chemin venant tout juste d'être créé, il n'a pas encore été ouvert concrètement au public et de ce fait, l'affluence touristique ne peut-être ni mesurée ni contrôlée pour le moment. Cependant, il est clair que dans la perspective d'une augmentation de l'affluence touristique dans la région Huista, il faut que les responsables du suivi de l'évolution du chemin qui font partie de l'association écologiste Verde-Azul de Jacaltenango, mettent en place un système de mesure de la capacité de support qui permettra d'établir des limites de fréquentation et le contrôle de ses impacts négatifs.

De plus, il existe des facteurs extérieurs, en lien direct avec le mode de vie des habitants de la région qui peuvent mettre en cause la pérennité du chemin écotouristique de la région. En effet, l'avancée grandissante de l'agriculture et la déforestation sont les principaux facteurs dégradant les écosystèmes et ayant un impact direct sur la ressource d'intérêt touristique. La déforestation a pour effet de détruire les forêts protectrices des sources d'eau potable, ce qui entraîne de nombreux problèmes de sécheresse durant la saison estivale. Un autre problème récurrent au Guatemala est la présence quasi constante de déchets le long des routes, des chemins et des cours d'eau. En effet, il n'est pas rare de voir dans les autobus s'effectuer un ramassage collectif des ordures des passagers pour que le sac soit, par la suite, lancé par la portière de l'autobus en bordure de route ou au passage d'un pont. On assiste ainsi à l'apparition de décharges sauvages entraînant des problèmes de pollution des eaux, des sols et de l'air. En plus des pollutions occasionnées, cette présence constante de déchets peut être un

frein important au développement touristique de la région. Ainsi, il est primordial de mettre en place des systèmes de traitement des déchets et de trouver des solutions pour gérer ces décharges sauvages. Il existe un autre problème d'ordre environnemental important que l'on rencontre souvent dans la région Huista : c'est le problème du traitement des eaux usées. En effet, de nombreuses municipalités de la région ne possèdent pas de système de traitement des eaux usées. Celles-ci ruissellent alors directement vers les nombreux cours d'eau et entraînent des pollutions importantes des rivières qui ne peuvent plus être utilisées comme source d'eau potable ou d'eau récréative, comme c'est le cas de la rivière Loló près du village de Jacaltenango, et de la rivière Nentón.

Ainsi, le chemin écotouristique de la région Huista répond donc de façon positive au « métaprincape » de valorisation de la conservation de l'environnement dans la première partie de son application. Néanmoins, pour que le projet écotouristique réponde pleinement aux critères du « métaprincape », il est nécessaire qu'un responsable fasse un suivi sur le long terme de l'affluence touristique afin d'établir des limites de fréquentation et de contrôler les impacts négatifs sur l'environnement. Les facteurs extérieurs, quant à eux, ont un impact négatif non négligeable sur la durabilité du projet écotouristique, puisqu'ils dégradent fortement la ressource et laissent le touriste perplexe. Il serait donc très important de mettre en place rapidement des systèmes de gestion qui touchent à ces différents problèmes. De même, des programmes d'éducation sur la gestion des déchets et des eaux usées permettraient à la population locale d'être sensibilisée aux problèmes environnementaux et aux différents intérêts à préserver la ressource, de même qu'aux problèmes de santé encourus.

4.2 Aspect économique

Lors de la création du chemin écotouristique de la région Huista, de nombreux contacts ont été établis permettant l'implication directe des communautés locales dans le développement du projet écotouristique. Parmi ces organismes locaux, l'association écologiste Verde-Azul va ainsi pouvoir bénéficier d'un apport financier, que se soit en rendant des services aux touristes

en leur fournissant par exemple un guide local pour les accompagner tout le long du chemin, ou bien en améliorant et en développant les activités du chemin écotouristique, notamment par l'ajout de nouveaux centres d'intérêts, tout ceci en se basant sur le guide écrit dont plusieurs exemplaires leurs ont été laissés à disposition. Ainsi, l'association pourra se baser sur le guide et l'améliorer et créer également d'autres produits touristiques au niveau de la région Huista, comme par exemple des pamphlets présentant un ou plusieurs centres d'intérêts décrits dans le guide initial. L'argent récolté pourra alors être utilisé pour la mise en place de nouveaux projets de protection de l'environnement qui pourront avoir un effet positif direct sur la préservation des zones naturelles. De plus, le chemin de la région Huista, par le fait qu'il présente les lieux de restaurations et des services d'hôtelleries, qu'il présente les différentes boutiques d'artisanat, qu'il propose des visites guidées de plantations de café, qu'il fait la promotion de l'utilisation des moyens de transport en commun, et qu'il conseille aux touristes de prendre les services d'un guide lors des randonnées, va permettre de générer des revenus durable pour les communautés locales et d'intégrer les acteurs locaux dans le bon fonctionnement du projet. Ainsi, le projet répond au critère concernant l'apport de revenus durables et la création d'emplois au sein de la population locale.

Pourtant, encore ici il convient d'émettre une certaine réserve. En effet, le chemin écotouristique de la région Huista vient tout juste d'être implanté et commence seulement à se faire connaître du grand public. De ce fait, le projet écotouristique n'a toujours pas pu faire ses preuves en termes de revenu, et de développement économique de la région. Ainsi, au même moment, une entreprise minière souhaite s'installer dans cette région pour y extraire différents minerais que contiennent les sols de la région Huista (Montejo, 2006 com. pers.). L'implantation de cette entreprise minière serait une catastrophe pour la durabilité du projet d'écotourisme. En effet, la zone d'exploration des minerais intègre complètement le chemin écotouristique de la région Huista (Figure 4.1) et les travaux d'extraction auront un impact sans pareil sur le paysage, les écosystèmes et les cours d'eau puisque les systèmes d'exploitation minière utilisent des procédés toxiques et polluants.

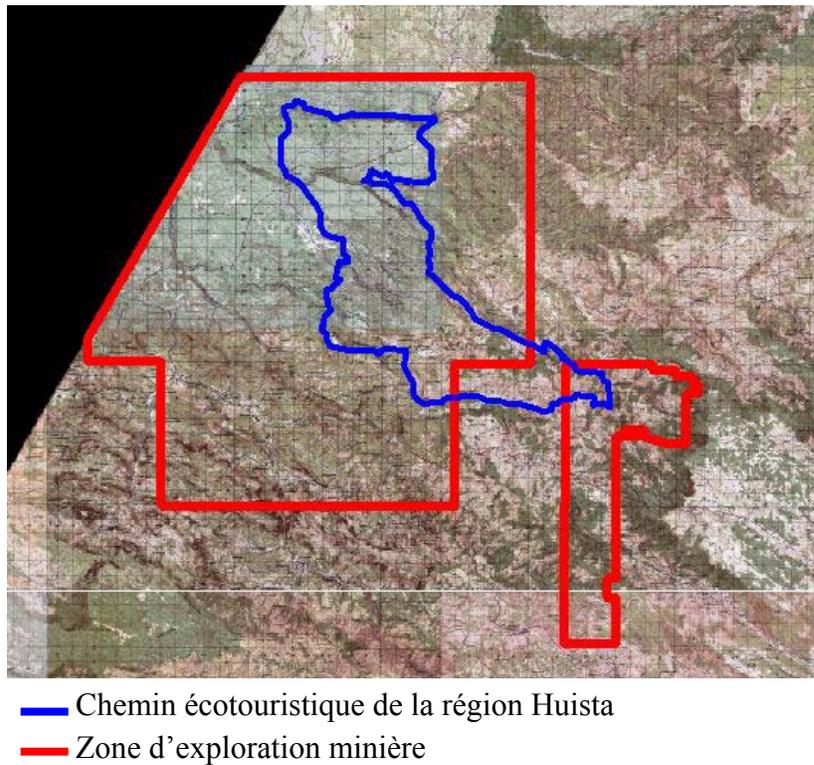


Figure 4.1 Situation de la zone d'exploration minière et du chemin écotouristique de la région Huista (D'après Montejo, 2006 com. pers.)

Ainsi, le gouvernement Guatémaltèque pourrait favoriser l'implantation de ce projet au détriment du chemin écotouristique, des écosystèmes et de l'environnement. Bien sûr, ce projet d'exploitation minière aura des impacts bénéfiques sur l'économie locale en utilisant de la main d'œuvre locale, mais lorsque tout le minerai aura été exploité, l'entreprise quittera la région en laissant un environnement dégradé compromettant tout développement touristique postérieur. Bien qu'un projet écotouristique n'apporte pas autant de devises à court terme, il a en contrepartie pour effet de préserver la ressource et de l'utiliser durablement et ce, sur une échelle de temps beaucoup plus importante. Dans ce sens, il faudrait arriver à convaincre le gouvernement de reconnaître cette région comme une source d'intérêt touristique, lui conférant ainsi un statut protégé empêchant alors l'implantation de travaux ayant des impacts

trop importants sur les ressources naturelles renouvelables, exploitables de manière écologiquement durable.

Le projet écotouristique semble ainsi répondre favorablement au « métaprincape » de la contribution équitable au développement économique local puisqu'il devient un vecteur de développement dont une partie des bénéfices sera réintroduite directement dans des projets de conservation de l'environnement par l'intermédiaire de l'association Verde-Azul. De plus, par le fait que le projet entraîne la création d'emplois et que suivant les besoins futurs de la communauté, le développement du chemin écotouristique pourra, dans la mesure de son succès permettre la création de nouveaux emplois en proposant de nouvelles activités et des services supplémentaires, il répond ainsi favorablement au critère de durabilité économique. Toutefois, il sera nécessaire de vérifier sur le long terme qu'il existe toujours une équité entre les différents groupes de la communauté locale et que le développement économique adhère toujours au « métaprincape ».

4.3 Aspect social

D'un point de vue social, le chemin écotouristique répond à une demande locale puisque c'est par l'intermédiaire de l'association écologiste Verde-Azul de Jacaltenango que le projet a été lancé. De cette façon, il implique de près la communauté locale dans son élaboration puisqu'elle en est l'initiatrice. De plus, le guide relatif au chemin écotouristique de la région Huista donne des recommandations sur la bonne conduite que le touriste devrait adopter lors de son séjour afin de ne pas engendrer de malaises interculturels et de respecter les populations, les cultures et les traditions locales. Pour qu'un projet puisse être durable sur le plan social, il faut que les interactions visiteurs/visités se fassent d'égal à égal, dans un respect mutuel. Il a été vu dans les parties précédentes qu'il fallait mettre l'accent sur l'éducation du touriste au niveau du respect interculturel afin de lui assurer un voyage plaisant et une meilleure intégration.

Toutefois, au Guatemala, quelques aspects de la vie quotidienne peuvent déconcerter et être à l'origine de l'irritation d'un touriste. En effet, dans les régions reculées comme la région Huista, la population locale n'a pas l'habitude de voir des touristes occidentaux. Ainsi cette différence culturelle peut susciter des attitudes de défiance de la part des locaux se manifestant par un regard insistant, des petites moqueries ou encore engendrer des attitudes de méfiance envers les touristes. De même, il se peut que le touriste soit soumis à de nombreuses tentatives d'escroqueries, notamment dans les transports en commun où il arrive souvent de payer plus cher sous le seul prétexte d'être touriste. Enfin, il n'est pas rare non plus de se faire interpeller dans la rue en tant que « gringo » sans raison apparente, mais qui souligne directement la distance qui existe entre le touriste et le reste de la population. Ces exemples pris à part peuvent paraître futiles, mais lorsque l'on est soumis à ces quolibets et à ces attitudes sur une période plus longue, une certaine irritation peut se faire ressentir chez le touriste qui pourrait alors mal y réagir et rendre son séjour désagréable. Ainsi, il est tout aussi important dans la dimension sociale de prendre en compte l'éducation des touristes, mais également d'informer et d'informer les populations locales sur ce que le tourisme peut leur apporter d'un point de vue aussi bien économique que culturel.

En sensibilisant les touristes à certaines différences culturelles qu'ils pourraient rencontrer, ainsi qu'en offrant la possibilité d'une expérience en relation directe avec la population locale dans un cadre différent de celui du tourisme de masse, le guide permet de créer une relation de partage et d'échanges plus importante entre les visiteurs et les visités. En cela nous pouvons affirmer que le chemin écotouristique de la région Huista répond concrètement au « métaprincape » de génération d'une expérience touristique authentique et responsable. Ainsi, tant que les besoins des touristes et les nécessités des communautés locales seront respectés et en faisant attention à ne pas créer de nouveaux services qui n'entreraient plus dans le cadre d'un développement durable, nous pouvons affirmer que le projet d'écotourisme de la région Huista répond également au critère social du développement durable. Toutefois, là encore il sera nécessaire d'établir un système de suivi et un contrôle de la perception de la communauté

locale envers les touristes et réciproquement, afin de s'assurer que le projet répondra toujours de façon convenable au « métaprincape » sur le long terme.

Ainsi, au travers de la mise en place d'un projet écotouristique, on se rend facilement compte qu'en réalité il est très difficile d'appliquer les aspects théoriques du développement durable. En effet, il apparaît clairement qu'il n'existe pas de façon précise pour développer un projet écotouristique durable puisque celui-ci doit s'intégrer en fonction des différents facteurs extérieurs au lieu et à la communauté dans lesquels il s'implantera. Toutefois, on remarque encore ici que la communication, l'information et l'éducation semblent être les outils indispensables à la bonne intégration et à la durabilité d'un projet écotouristique. De même, il semble primordial que la gestion du projet sur le long terme soit effectuée par des personnes qui ont été impliquées de près depuis la création du projet, permettant ainsi de garder un fil directeur précis et évitant par la même occasion toute dérive du projet vers la non durabilité.

D'après les éléments exposés dans le dernier chapitre, il apparaît que le chemin écotouristique de la région Huista répond en majeure partie aux objectifs des « métaprinicipes ». Toutefois, il est à noter que les « métaprinicipes », dans leur définition, se projettent principalement sur le long terme. En effet, chacun propose des mesures à appliquer aussi bien sur le court terme, permettant de suivre un fil directeur précis lors de la mise en place du projet d'écotourisme, que sur le long terme, qui nécessite dans ce cas un suivi dans le temps dudit projet. Or, nous avons vu que le chemin écotouristique de la région Huista était encore sur le point de se faire connaître du public et donc, actuellement il n'est pas possible d'affirmer qu'il répond entièrement aux « métaprinicipes » de l'écotourisme. Ainsi, le chemin écotouristique de la région Huista répond aux objectifs des « métaprinicipes » appliqués sur le cours terme mais, afin de pouvoir affirmer qu'il répondra toujours aux « métaprinicipes » sur la durée, une analyse des différents objectifs (fréquentation des lieux, apport de devises, impacts sur le milieu et la communauté locale, etc.) sera indispensable à faire dans une dizaine d'années, ce qui permettra de vérifier si la notion de durabilité est applicable à ce même projet.

Conclusion

L'objectif de cet essai était de donner en premier lieu un aperçu global de l'importance de la place qu'occupait l'industrie touristique dans le monde. Ainsi, il a été vu que le tourisme occupait une place de choix en terme de ressource économique pour de nombreux pays. Toutefois, tout comme n'importe quelle activité de masse, le tourisme engendre des impacts importants et parfois irréversibles, que ce soit au niveau environnemental, économique ou social. Ainsi, depuis une trentaine d'années, une conscientisation environnementale est apparue, entraînant la mise en place de nouvelles normes, de nouveaux objectifs ainsi qu'un nouveau mode de penser le développement dans le monde de l'industrie, auquel le secteur touristique n'a pas échappé. Il est alors apparu de nouvelles façons d'envisager le tourisme. La clientèle devenant de plus en plus exigeante, il a fallu proposer un tourisme plus responsable et moins dommageable pour l'environnement. Ainsi de nombreuses formes de « tourisme vert » se sont développées sur le marché touristique.

Le deuxième objectif de cet essai était ensuite de présenter succinctement ces différentes formes de tourisme de façon à bien les distinguer les unes des autres pour voir enfin de quelle manière l'écotourisme répondait de la façon la plus complète aux attentes des consommateurs en terme de développement durable. Toutefois, il s'est également avéré que l'écotourisme pouvait être source de problèmes et que, malgré l'image de « tourisme durable » dont il jouissait, il pouvait engendrer des impacts tout aussi dommageables que le tourisme conventionnel.

Le troisième objectif de cet essai a été de replacer le domaine écotouristique dans un cadre de développement durable. Ainsi, en montrant que l'écotourisme devait être pensé en fonction, non pas des objectifs économiques, mais des besoins réels des communautés hôtes et que les projets devaient être associés à une grille d'enjeux et d'indicateurs de développement durable

viable, il s'est avéré que l'écotourisme pouvait être considéré comme un outil de gestion des écosystèmes.

Au sein des différentes activités touristiques, l'écotourisme se présente comme une forme de tourisme qui, idéalement, offre une expérience enrichissante au visiteur, tout en aidant à conserver les ressources naturelles et à améliorer la qualité de vie de la communauté d'accueil. L'équilibre recherché entre ces trois dimensions de l'écotourisme a pour principale contrainte l'effet d'engrenage que crée une demande touristique croissante dont les impacts tendent alors à s'amplifier. Cet équilibre écotouristique doit être vu comme une tension dynamique et évolutive dans le temps, et non comme une condition fixe de développement (Lequin, 2001). Ainsi, les collectivités locales qui comprendront les avantages et les limites écologiques, économiques et sociales de l'écotourisme pourraient devenir de précieuses alliées dans la protection et la conservation des ressources et des écosystèmes (Scace *et al.*, 1992), tout en aspirant au développement durable de leur région.

En ce sens, le développement touristique ne devrait être considéré comme réussi qu' à partir du moment où les communautés locales possèdent un certain degré de contrôle et partagent équitablement les bénéfices générés par les activités d'écotourisme (Scheyvens, 1999). Il laisse supposer que les effets positifs du tourisme sur les communautés locales devraient englober les missions de conservation et de développement au niveau local.

De même, un écotourisme durable est celui qui permet de satisfaire les besoins des touristes actuels et des communautés d'accueil tout en préservant et en augmentant le potentiel d'avenir pour les générations futures. En d'autres termes, l'écotourisme durable repose sur le processus d'interaction avec l'environnement et les échanges culturels avec les communautés d'accueil. C'est en appliquant ce processus que l'écotourisme pourra être utilisé comme un outil de gestion des écosystèmes à part entière.

De même, il est apparu dans cet essai que le manque de concertation entre tous les acteurs de l'industrie et plus particulièrement la mise à l'écart des communautés hôtes, constitue un facteur majeur dans la non durabilité d'un projet écotouristique. En d'autres termes, la communication est le point de départ d'une bonne gestion de projet, puisque celle-ci permet de créer des liens entre les initiateurs du projet, les parties prenantes, les organismes privés et publics, les différents groupes sociaux des communautés hôtes et les touristes, favorisant ainsi leur bien-être et garantissant la durabilité du projet de sa conception jusqu'à sa finalisation.

Ainsi, comme l'explique très bien Schéou (2006) en conclusion de son article *De l'écotourisme à l'éthique : Retrouver le sens unitaire du monde* :

« [...] un tourisme réellement créateur de liens et de rencontres suppose bien évidemment un comportement éthique des différents acteurs, non pas à travers le simple respect de règles établies, mais en agissant consciemment et en développant une intention éthique. L'approche éthique et l'approche utilitariste diffèrent par l'esprit même si elles peuvent toutes deux se traduire par des actes identiques en apparence. Et d'un point de vue phénoménologique, la différence nous semble fondamentale.

C'est bien en se fondant sur le comportement éthique de ses acteurs et en ne se réduisant pas à un simple dispositif technique visant l'efficacité (économique ou écologique) que l'écotourisme pourra véritablement contribuer au développement viable des communautés locales. » (Schéou, 2006, p.407)

Références

- Ashley, C. (1995). Community based tourism as a strategy for CBNRM: options and potentials for achieving conservation and development through non-consumptive tourism in Namibia, *dans* Rihoy, E. (ed.), *The Commons Without Tragedy? Strategies for Community-based Natural Resources Management in Southern Africa. Proceedings of the Regional Natural Resources Management Programme Annual Conference*, pp. 56–94. SADC Wildlife Technical Co-ordinating Unit, Kasane. 1 p.
- Avila Foucat, V.S. (2002). Community-based Ecotourism Management Moving towards Sustainability, in Ventanilla, Oaxaca, Mexico, *Ocean and Coastal Management*, Vol. 45, n°8, p. 511-529.
- Blamey, R.K. (2001). Principles of Ecotourism, *dans* *The Encyclopedia of Ecotourism*, Oxon, UK, New York, NY: CABI Pub, p. 5-22.
- Bolton, S. (1992). Government – Cooperation and Communication: The Keys to Sustainable Tourism Resources, *Proceeding of the 1992 World Congress on Adventure Travel and Eco-Tourism. British Columbia (Canada)*, p. 100-105.
- Boo, E. (1990). *Ecotourism: The potentials and Pitfalls*, Washington, World Wildlife Fund.
- Brandon, K. (1996). *Ecotourism and Conservation: A Review of Key Issues*, Washington, World Bank.
- Butler, R.W. (1980). The concept of a tourist area cycle of evolution, *Canadian Geographer*, 24, p. 5-12.

- Butler, R.W. (1993). *Tourism - An Evolutionary Perspective*, *lu dans* *Tourism and Sustainable Development: Monitoring, Planning, Managing*; sous la dir. De Nelson *et al.*, p. 27-45. Department of Geography Publication, Series Number 37, University of Waterloo.
- Carter, E. (1991). *Sustainable Tourism in the Third World: Problems and Prospects*, Discussion Paper No. 3, University of Readings, London, 32 pp.
- Castañeda, C. S. (1998). *Lucha por la tierra retornados y medio ambiente en Huehuetenango*, Flasco Guatemala, 1998. 270 p.
- Ceballos-Lascurain, H. (1993). *Ecotourism as a worldwide phenomenon*, dans *Ecotourism: A guide for planners and managers*, Volume 1, K. Lindberg & B. Hawkins (eds.), 12-14. N. Bennington, Vermont: The Ecotourism Society.
- Ceballos-Lascurain, H. (1996). *Tourism, Ecotourism and Protected Areas : The State of Nature-based Tourism around the World and Guidelines for Its Development*, Gland, IUCN Publication, 230 pp.
- CMED, (1988). *Notre avenir à tous*. Coproduction les éditions du Fleuve et le Ministère des Communications du Québec, Montréal (Québec), 432 p.
- De La Morena, A. (2004). *Le tourisme en tant que moteur du développement économique et social durable*, Vingt-neuvième Congrès de l’Africa Travel Association (ATA), Douala (Cameroun), 6 mai 2004, 4 p.
- Dowling, R.K.(2006). *Tourisme et communautés d’accueil : Attitudes des communautés à l’égard des développements écotouristiques dans la région de Gascoyne*, en

- Australie-Occidentale, *lu dans* Gagnon, C. et Gagnon, S. (dir.) L'écotourisme entre l'arbre et l'écorce, Presse de l'Université du Québec, 2006, p. 109-141.
- Drumm, A. (1998). New Approaches to Community-based Ecotourism Management, *lu dans* Lindberg, K., Epler Wood, M. et Engeldrum, D. (dir.), Ecotourism: A guide for planners and Managers, Vol. 2, North Bennington (Vermont), The Ecotourism Society, p. 197-213.
- Drumm, A. et Moore, A.(2002). Ecotourism Development – A Manual Series for Conservation Planners and Managers, Volume I, The Nature Conservancy 2002, Arlington, Virginie, États-Unis, 103 p.
- Duffy, R. (2002). A Trip Too Far : Ecotourism, Politics and Exploitation, Londres, Earthscan.
- El Alaoui, F. (2002). Le tourisme équitable, mémoire de recherche sur la problématique d'application concrète du concept de commerce équitable au secteur du tourisme, Master de Management du Tourisme, ESG, Paris. <http://elalaoui.free.fr/index.html>. Consulté le 24 octobre 2006.
- Epler Wood, M.. (2002). Ecotourism: Principles, Practices & Policies for Sustainability, UNEP, Paris, France & TIES, Burlington, VT USA, 64 p.
www.uneptie.org/pc/tourism/library/ecotourism.htm. Consulté le 20 janvier 2006.
- Erb, M. (2001). Le tourisme et la quête de la culture à Manggrai, Anthropologie et sociétés, Vol. 25, n°2, p 93-108.
- Fennell, D.A. (2000). Ecotourism : An Introduction, Londres, Routledge.

- Fennell, D.A. (2001). Areas and Needs in Ecotourism Research, *lu dans* The Encyclopedia of Ecotourism, Oxon, UK, New York, NY: CABI Pub, p.639-656.
- Gagnon, C. (2004). Les communautés locales face aux impacts des parcs de conservation et de l'industrie touristique, dans Breton J.-M. (dir.) *Tourisme, environnement et aires protégées*, (Antilles-Guyane/Haïti/Québec), Pointe-à-Pitre, Karthala – Crejeta, p. 171-183
- Gagnon, C. et Gagnon, S. (2006a). L'écotourisme : Une innovation durable pour le développement viable des communautés locales? *lu dans* Gagnon, C. et Gagnon, S. (dir.) *L'écotourisme entre l'arbre et l'écorce*, Presse de l'Université du Québec, 2006, p. 3-10
- Gagnon, C. et Gagnon, S. (2006b). L'écotourisme entre l'arbre et l'écorce : de la conservation au développement viable des territoire, Sainte-Foy, Presse de l'Université du Québec, 2006, 414 p.
- Gagnon, C. et Lapointe, D. (2006). Écotourisme et développement durable viable : Une dialectique un cadre interprétatif, *lu dans* Gagnon, C. et Gagnon, S. (dir.) *L'écotourisme entre l'arbre et l'écorce*, Presse de l'Université du Québec, 2006, p. 14-42.
- Gauthier, D.A. (1993). Sustainable Development, Tourism and Wildlife, *lu dans* Nelson *et al.* *Tourism and Sustainable Development : Monitoring, Planning, Managing*. University of Waterloo, Department of Geography Publication, Series Number 37, p. 97-111
- Giguère, N. (1999). L'écotourisme comme outil de gestion environnementale, Essai (M. Env.), Université de Sherbrooke, 76 p.

- Glasson, J., Godfrey, K. & Goodey, B. (1995). *Towards Visitor Impact Management: Visitor Impacts, Carrying Capacity and Management Responses in Europe's Historic Towns and Cities*. England: Avebury. 189 pp.
- Gunn, C. (1991). Sustainable Development: A Reachable Tourism Objective, dans *Tourism - Environment - Sustainable Development: An Agenda for Research*, sous la dir. de Laurel J. Reid, p. 15-21. Conference Proceedings Travel and Tourism Research Association - Canada.
- Hall, C.M. (1991). *Introduction to Tourism in Australia : Impacts, Planning and development*, Melbourne, Longman Cheshire.
- Hamilton, R. (2002). La frontière verte du tourisme, Publication de la Banque Interaméricaine de développement, BID 2002, 3 p.
<http://www.iadb.org/idbamerica/index.cfm?thisid=572>. Consulté le 12 février 2006.
- Haralambopoulos, N. et Pizam, A. (1996). Perceived Impacts of Tourism : The Case of Samos, *Annals of Tourism Research*, Vol. 23, No. 3, pp. 503-526.
- Higgins, B.R. (1996). The global structure of the nature tourism industry: Ecotourists, tour operators and local businesses, *Journal of Travel Research*, 35(2), p. 11-18.
- Honey, M. S. (1999). *Ecotourism and Sustainable Development: Who Owns Paradise?* Washington, D.C: Island Press, 405 p.
- Hvenegaard, G.T. (1994). Ecotourism: A Status Report and Conceptual Framework, the *Journal of Tourism Studies*, vol. 28, n°1, p. 2-6.

- INAB, (2001). Mapa de Ecosistemas Vegetales de Guatemala, Instituto Nacional de Bosques (INAB) Guatemala, octubre del año 2001. 197 p.
- Koussala-BonnetoN, A. (2006). L'impact économique, social et environnemental de l'agroécotourisme dans la Caraïbe, *lu dans* Gagnon, C. et Gagnon, S. (dir.) L'écotourisme entre l'arbre et l'écorce, Presse de l'Université du Québec, 2006, p. 298-319.
- Lequin, M. (2000). Gouvernance en écotourisme : Développement durable, Développement régional et Démocratie participative, Thèse présentée comme exigence partielle du Doctorat en Etudes Urbaines, Université du Québec à Montréal et INRS-Urbanisation, 501 p.
- Lequin, M. (2001). Écotourisme et gouvernance participative, Québec, Presse de l'Université du Québec, Collection « Temps Libre et culture », 234 p.
- Lévêque, C. (2001). Écologie : De l'écosystème à la biosphère, Dunod, Paris, 2001, p. 16-38.
- Lindberg, K. (1991). Policies for Maximizing Nature Tourism's Ecological and Economic Benefits, International Conservation Financing Project Working Paper, World Resources Institute, 37 p.
- Lindberg, K. et McKercher, B. (1997). Ecotourism : A Critical Overview, Pacific Tourism Review, Vol. 1, n°1, p.65-79.
- Manier, B. (2005). Tourisme dans les îles grecques : l'impact sur le milieu. Tourisme-Durable.net, http://www.tourisme-durable.net/article.php3?id_article=139. Consulté le 15 septembre 2006.

- Mbaiwa, J.E. (1999). Prospects for sustainable wildlife resource utilisation and management in Botswana: a case study of East Ngamiland district. M.Sc. thesis, Department of Environmental Science, University of Botswana, Gaborone. 203 pp.
- Mbaiwa, J.E., (2003). The socio-economic and environmental impacts of tourism development on the Okavango Delta, north-western Botswana, *Journal of Arid Environments* (2003) 54: 447–467.
- Ministerio de Economía de Guatemala, (2004). Departamento de Huehuetenango, Dirección de análisis económico, 14 p.
- Montejo, J.D. (2006). Communication personnelle. Sous-coordonateur de « la Asociación Ecologista-Ambiental Verde-Azul ».
- Nelson J.G. et Harris, J. E. (1993). Monitoring Tourism from a Whole Economy Perspective: A case from Indonesia, *lu dans* Tourism and Sustainable Development: Monitoring, Planning, Managing, sous la dir. de Nelson et al., p. 179-201. Department of Geography Publication, Series Number 37, University of Waterloo.
- OMT, (2001). Millennium tourism boom in 2000. World Tourism Organization.
http://www.worldtourism.org/main/newsroom/Releases/more_/R0102001.html.
Consulté le 20 janvier 2006.
- OMT, (2002a). Le tourisme et la réduction de la pauvreté, Publication de l'OMT, 123 p.
- OMT, (2002b). Tourisme: horizon 2020 - prévisions globales et profils des segments de marché, UNWTO Publications, 145 p.

- OMT, (2004). Le Tourisme Source d'Enrichissement, Campagne mondiale de communication en faveur du tourisme, UNWTO Publications.
<http://www.unwto.org/francais/newsroom/campaign/menu.htm>. Consulté le 23 octobre 2006.
- Orams, M.B. (1995). Towards a More Desirable Form of Ecotourism. *Tourism Management*, vol. 16, p. 3-8.
- Orams, M.B. (2001). Types of Ecotourism, dans *The Encyclopedia of Ecotourism*, Oxon, UK, New York, NY: CABI Pub, p. 23-36.
- Pantin, D.A. (1998). Tourism in St. Lucia. Sustainable Economic Development Unit for Small and Island Development States, University of the West Indies, St Augustine. 20 pp.
- Perret, J. (2006). L'écotourisme rattrapé par le marché, *lu dans* Gagnon, C. et Gagnon, S. (dir.) *L'écotourisme entre l'arbre et l'écorce*, Presse de l'Université du Québec, 2006, p. 375-392.
- Phillips, A. (1985). Opening Address, dans *Tourism, Recreation and Conservation in National Parks and Equivalent Reserves. A European Heritage Landscapes Conference*, Peak national Park Centre, Peak Park Joint Planning Board, Bakewell (Derbyshire), Royaume-Uni, p. 9-14.
- PNUE, (2002a). How Tourism can contribute to Socio-cultural Conservation.
<http://www.uneptie.org/pc/tourism/sust-tourism/soc-global.htm>. Consulté le 25 octobre 2006.

- PNUE, (2002b). Negative Socio-cultural Impacts From tourism.
<http://www.uneptie.org/pc/tourism/sust-tourism/soc-drawbacks.htm>. Consulté le 25 octobre 2006.
- Prosser, R. (1994). Societal change and the growth in alternative tourism, *lu dans* Cater, E. & Lowman, G. (Eds), *Ecotourism: A Sustainable Option*, p. 19–37. New York: John Wiley and Sons Ltd. 30 pp.
- Proulx, L. (2006). L'écotourisme: une activité d'épanouissement collectif et individuel ? Impacts sociaux et culturel du tourisme, *lu dans* Gagnon, C. et Gagnon, S. (dir.) *L'écotourisme entre l'arbre et l'écorce*, Presse de l'Université du Québec, 2006, p. 74-106.
- Richter, L. (1989). *The Politics of Tourism in Asia Honolulu* : University of Hawaii Press, 155 p.
- Ross, S. et WALL, G. (1999). Ecotourism: Towards Congruence between Theory and Practice, *Tourism Management*, Vol. 20, n°2, p.123-132.
- Rovinski, Y. (1991). Private Reserves, Parks, and Ecotoursim in Costa Rica, *lu dans* Whelan, T. (dir.) *Nature Tourism. Managing for the Environment*. Washington (D.C.), Island Press, p. 23-39.
- Scace, R.C., Grifone, E. et Usher, R. (1992). *Ecotourism in Canada*. Canadian Environmental Advisory Council, Minister of Supply and Services Canada, 42 p.
- Schéou, B. (2006). De l'écotourisme à l'éthique : Retrouver le sens unitaire du monde, *lu dans* Gagnon, C. et Gagnon, S. (dir.) *L'écotourisme entre l'arbre et l'écorce*, Presse de l'Université du Québec, 2006, p. 109-141.

Scheyvens, R. (1999). Ecotourism and the Empowerment of Local Communities, *Tourism management*, Vol. 20, n°2, p. 245-249.

Secrétariat de la Convention sur la Diversité Biologique (2004). Ligne directrice sur la diversité biologique et le développement du tourisme: Lignes directrices internationales pour les activités liées au développement d'un tourisme durable dans des écosystèmes et habitats terrestres, marins et côtiers vulnérables, présentant une importance majeure pour la diversité biologique et les aires protégées, y compris les écosystèmes fragiles riverains et de montagne. (Lignes directrices de la CBD) Montréal: Secrétariat de la Convention sur la biodiversité biologique 30 p.

Smith, V.L. et Eadington, W.R. (1992). *Tourism Alternatives : Potentials and Problems in the development of Tourism*, Philadelphia international Academy for the Study of Tourism, University of Pennsylvania Press.

Sommet Mondial de l'Écotourisme (2002). Déclaration de Québec sur l'écotourisme, 9 p.

Tardif, J. (2003). Ecotourisme et développement durable, *Vertigo, La revue en sciences de l'environnement*, Vol 4, No 1, mai 2003, 11 p.

Todd, G. (sans date). La corrélation entre le tourisme et le changement climatique, Document de référence de l'OMT sur le tourisme et le changement climatique, Document préparé pour le compte de l'OMT, Travel Research International Limited, 32 p.
<http://www.world-tourism.org/sustainable/climate/pres/graham-todd-fr.pdf>. Consulté le 23 octobre 2006.

Waub, J.P. (1991). Croissance économique et développement durable : Vers un nouveau paradigme du développement, *lu dans Prades et al* (dir.) Environnement et développement, question éthiques et problèmes socio-politiques, Québec Ed., p. 47-73.

Wantland Arce, K.V. (2003). Turismo en Guatemala, *Ecoturismolatino*, 2003, 3 p.
<http://www.ecoturismolatino.com>. Consulté le 15 février 2006.

Weaver, D. B. (1998). *Ecotourism in the Less Developed World*. New York: CAB International, 258 p.

Ziffer, K.A. (1989). *Ecotourism : The Uneasy Alliance*, Conservation International, The Ecotourism Society, Working paper n° 1, 58 p.